

Joanny GUILLARD

AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer  
1896-1960

Tome 1



Centre de Nancy

Cet ouvrage est édité  
avec la participation financière  
de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2014

ISBN : 978-2-85710-088-1 (livre)

ISBN : 978-2-85710-089-8 (PDF)

Mise en ligne effectuée par le Service Éditions et Documentation d'AgroParisTech  
du centre de Nancy

Adresse de l'éditeur : AgroParisTech  
Service Éditions  
14, rue Girardet – CS 14216  
F-54042 Nancy Cedex

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise  
l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivées.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation  
du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.

# Sommaire

Avant-propos

Introduction

## **Première partie : Les objectifs, les politiques**

Présentation

- Chapitres
- I.1 Les prémices
  - I.2 Paradigmes ou préjugés ?
  - I.3 La forêt, mère des eaux
  - I.4 La forêt, assurance de fertilité ?
  - I.5 Les arbres et les forêts : fourniture de produits, source de richesses
  - I.6 Forestiers coloniaux et sociétés
  - I.7 Convergences
  - I.8 Mise en place progressive des services forestiers coloniaux
  - I.9 Pouvoirs et influences. Vers une politique forestière aux colonies

## **Deuxième partie : Les services forestiers coloniaux français : organisation, agents, moyens**

Présentation

- Chapitres
- II.1 Attributions et organisations des services forestiers coloniaux
  - II.2 Les forestiers : qui sont-ils ?
  - II.3 Recrutement et formation : d'où viennent les forestiers ?
  - II.4 Les effectifs : combien y a-t-il de forestiers ?
  - II.5 Aperçus sur la vie professionnelle des forestiers
  - II.6 Aux frontières du métier : comment vivent les forestiers coloniaux ?
  - II.7 Les moyens financiers : budgets et recettes
  - II.8 Les dépenses des services forestiers
  - II.9 Financements et plans
  - II.10 À la recherche de financements spécifiques
  - II.11 Le plan de production et d'industrialisation forestières
  - II.12 Les services forestiers et le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES)
  - II.13 Les moyens de travail

Conclusion

### **Troisième partie : Les grandes actions forestières**

#### Présentation

- Chapitres III.1 Contributions des forestiers à la connaissance des forêts  
III.2 Réglementations et procédures  
III.3 La protection de la couverture végétale  
III.4 La propriété des terres et le statut des forêts  
III.5 Des îlots de protection spécifique : réserves et forêts classées  
III.6 Les actions en forêt dense humide  
III.7 Dans les savanes et le Sahel. Reboisements et exotiques  
III.8 L'aménagement des forêts  
III.9 La recherche forestière  
III.10 Des arbres et des hommes : arbres des routes et des rues ;  
éducation du public  
III.11 Vues rétrospectives

### **Quatrième partie : Au-delà des forêts**

#### Présentation

- Chapitres IV.1 Conservation de la nature  
IV.2 Faune et chasse  
IV.3 Pêche et pisciculture  
IV.4 Conservation des sols  
IV.5 Pastoralisme

### **Cinquième partie : Les produits**

#### Présentation

- Chapitres V.1 Le bois énergie  
V.2 Les bois de service  
V.3 Les produits forestiers non ligneux  
V.4 Connaissances des bois  
V.5 Les exploitations forestières  
V.6 Le commerce des bois  
V.7 Les industries de transformation

Chapitre extrait de l'ouvrage

# AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer  
1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par

 AgroParisTech

Centre de Nancy  
Service des Éditions  
14, rue Girardet – CS 14216  
F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2014

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivées.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.



# Avant-propos

Les services forestiers coloniaux français, leur organisation, les hommes qui, souvent dans des conditions de vie difficile, en faisaient partie, leurs actions et, par conséquent, les forêts des colonies françaises, leur gestion et leur exploitation, histoire d'une brève et intense période d'une soixantaine d'années, voilà le sens, le contenu et le projet de ce travail. Son ambition est d'en dresser un tableau aussi complet, aussi précis et véridique, mais aussi vivant que possible. Je crois utile, voire nécessaire, dans ce préambule de préciser les objectifs que je me suis assignés, les frontières que je n'ai pas souhaité franchir et présenter l'examen autocritique qui fut de permanence tout au long de la préparation et de la rédaction de cet ouvrage, entrepris dès 1989, date de fin de mes responsabilités professionnelles.

\*  
\*\*

Les objectifs en sont multiples, car il est espéré que cette histoire touche différentes catégories de lecteurs, et pas seulement les anciens forestiers coloniaux survivants, qui en seront forcément des critiques attentifs et privilégiés.

Il s'agit d'abord de corriger en partie une lacune évidente, fortement soulignée par des historiens anglo-saxons. R.H. Grove écrit en 1990 [9, p. 45 – note 49 et p. 49 – note 124] : « *There is as yet no published history of the colonial forest and soil protection programmes of Africa* » et Reginald A. Cline Cole ajoute l'année suivante [6, p. 188] : « *The recent surge of interest in the twentieth century history of forest continue to neglect the history of foresters* ». La passion affichée aujourd'hui à sauver les forêts tropicales peut-elle s'affranchir d'examiner ce qui y a été souhaité, projeté et accompli dans le passé ? Il y a une demande certaine de mieux connaître ce qu'ont été les politiques et les actions forestières tropicales, et donc à une époque essentiellement coloniale.

Ceci participe d'ailleurs à une poussée de la recherche et de la connaissance de l'histoire de l'aventure coloniale de la France. En dehors des publications nombreuses de chercheurs et d'universitaires, l'histoire des mines en Afrique-Occidentale française (AOF) [12], des travaux publics en Afrique et à Madagascar (1945-1985) [4] (qui embrassent des territoires et des périodes plus restreintes que la nôtre), la collection « Autrefois l'Agronomie » [5] retraçant la vie des instituts de recherches fusionnés depuis au sein du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), la célébration du

cinquanteenaire de l'Office pour la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), devenu Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (IRD), sont autant de manifestations de ce renouveau.

Cependant force est de le constater, encore de nombreux textes de chercheurs pèchent par omission, ou sont chargés de critiques, pas toujours fondées, sur les acteurs de l'aventure coloniale, facilement traités de colonialistes, textes atteints du péché d'uchronie, c'est-à-dire jugeant en fonction des connaissances et des moyens d'aujourd'hui les intentions et les actions d'avant 1960. Non, les politiques coloniales forestières n'étaient pas sans cœur et sans imagination, les agents des services forestiers n'étaient pas des négriers aux vues étroites.

Aussi ce travail vise-t-il à retracer ce que furent les tentatives, les efforts, les échecs aussi, les enthousiasmes et les déceptions de la poignée d'ingénieurs des Eaux et Forêts ayant vécu dans des pays lointains, au-delà des mers.

Comme le disait A. Aubréville, dans son discours lors de sa réception à l'Académie des sciences, alors coloniales, en 1955 [3] : « C'est (aussi) la petite histoire de mes espoirs et de mes conceptions sur cette forêt (coloniale) que je voudrais présenter en même temps que celle des forestiers coloniaux auxquels est confié le soin de veiller sur elle. »

Qu'il me soit enfin permis d'ajouter l'espoir que ce travail sera utile à nos successeurs, aux forestiers vietnamiens, cambodgiens, malgaches, africains et à tous les forestiers tropicaux, pour lutter contre les pertes d'archives et de mémoire, pour leur éviter les tentations de redécouvrir ce qui fut connu et s'engager dans les mêmes impasses que celles de leurs anciens. Une partie de la littérature actuelle sur les forêts tropicales laisse croire que, sauf peut-être en Inde, et encore, il n'y a pas eu d'efforts sérieux avant la Deuxième Guerre mondiale pour gérer les forêts de façon durable, utiliser les produits non ligneux, s'occuper des besoins en bois des populations locales et se préoccuper du rôle environnemental des forêts ; même si les moyens et les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des espérances, j'espère apporter des preuves du contraire.

## **Où l'auteur essaye de bien préciser sa position**

Ceci n'est pas seulement une histoire du corps des officiers-ingénieurs des Eaux et Forêts des colonies, les services forestiers, puis des eaux, forêts et chasses coloniaux ayant une épaisseur, une étendue, une complexité de natures différentes selon les pays et les époques, même si ces officiers-ingénieurs ont largement contribué à bâtir ces dimensions et leurs orientations. Il me paraît possible aujourd'hui, une quarantaine d'années après la transition en douceur vers des services forestiers nationaux qui ne sont plus « coloniaux » ou d'« outre-mer », de présenter une vision suffisamment distanciée de l'action forestière française en Asie et en Afrique. Il ne saurait pas plus s'agir de jeter le voile pudique de l'oubli sur les abus, les erreurs, que de célébrer des mérites certains. Ni censure, ni complaisance, ni sacralisation de la mémoire coloniale, ni critique anticolonialiste, c'est souhaiter qu'on ne se méprenne ni sur la nature de mes intentions, si sur la portée de cette entreprise. Il me paraît nécessaire que soient même connues les espérances, les actions et les expériences, les conditions de cette vie des services forestiers

d'outre-mer, dont l'action a fortement contribué à forger une importante partie du patrimoine biologique et culturel des États issus de la mouvance française.

Ce n'est donc pas un livre de souvenirs, de mémoires personnels, le choix fait de l'architecture, de l'écriture, du contenu lui-même en témoigne à l'évidence. Ce n'est pas non plus un ouvrage monolithique, une thèse ; il est fait appel à des points de vue aussi variés que possible, avec référence à leurs auteurs et aux dates auxquelles ils ont été émis, ce qui a une grande importance car il faut tenir compte de l'état des connaissances et des opinions de l'époque.

En exergue de leur ouvrage de 1923, Zon et Sparhawk [23], qui furent parmi les premiers géographes forestiers mondiaux, ont inscrit : « Je ne propose rien, je ne suppose rien, j'expose. » Il ne s'agit pas de démontrer, mais de montrer à la fois l'outil progressivement forgé par les forestiers, le cadre dans lequel il a été utilisé et les traces de ce qui fut accompli. La foresterie est à la fois un art (on a de plus en plus tendance à dire un ensemble de sciences et de techniques) et, au sens abstrait, une institution qui traite des relations entre individus et ressources, entre individus et collectivités, eu égard à l'utilisation du sol afin d'assurer la fourniture continue par les forêts de biens et services à l'humanité [13]. Mais l'écart peut être grand entre la théorie de l'institution et son existence réelle, et comme le dit J. Vanzina [21, p. 33] : « *There are two faces, the petrified image of continuity and the mobile face of evolution.* »

Dans cette histoire de la foresterie coloniale, tentative de synthèse comparative entre des situations contrastées à des époques différentes (de la Cochinchine en 1896 au Tchad en 1949, par exemple), il ne s'agit donc pas de juger, d'expliquer [22] (« L'histoire n'explique pas : elle explicite »), mais de chercher à présenter les actions et les pensées des forestiers coloniaux. Cette synthèse sera donc illustrée par de nombreuses citations, des extraits de rapports, appuyée par d'aussi abondantes données accessibles que possible ; elle est, nous le souhaitons, provisoire, et peut fournir des bases de départ à de nombreux chercheurs. On peut espérer que les forestiers, comme les défenseurs des forêts, et comme les historiens, y trouveront une masse d'informations, de renseignements, qui autrement sont le plus souvent dispersés et non reliés entre eux. Et ainsi à la croisée de l'expression horizontale de l'apport de données, du visible et de l'analyse verticale du fonctionnement et de l'évolution sans « historicisation », ils trouveront matière à interrogation, à réflexion, et aussi source de fructueuses recherches.

Les services forestiers français, dans le contexte colonial, n'ont travaillé qu'une cinquantaine d'années en Indochine (1896-1950), un peu moins de 40 ans en Afrique continentale (1925-1960) ; autant de temps nous sépare aujourd'hui des indépendances et de la fin du corps forestier colonial. Si cet ouvrage ne veut pas prendre parti, il souhaite prendre date, la phase de décolonisation étant aujourd'hui achevée.

Ingénieur agronome et ingénieur des Eaux et Forêts (Nancy, 1948)<sup>1</sup>, j'ai servi au Cameroun de 1949 à 1957, puis, au cours de très nombreuses missions, j'ai eu

---

1. Après la première mention du nom d'un officier-ingénieur des Eaux et Forêts d'outre-mer, sera souvent indiquée l'année de sa sortie de l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy ; ceci permettra, compte tenu de la durée du stage de spécialisation tropicale et des délais d'affectation outre-mer (entre 6 et 9 mois), d'estimer la longueur de son expérience de terrain.

l'occasion jusqu'en 1981 de voir de près, sur le terrain, les situations et les actions forestières dans de nombreux pays tropicaux, et en particulier ceux de l'Afrique continentale, francophone ou non. Hélas, je n'ai encore visité ni l'ex-Indochine, ni Madagascar. Cet ouvrage n'est donc pas le travail d'un « historien au cursus universitaire "normalisé" » [14, p. 89].

Ayant été pendant quelques années acteur, puis témoin, l'objet de ce travail, entrepris par choix délibéré, est loin de m'être indifférent, je n'ai peut-être pas toujours su établir la distance d'examen nécessaire. En tentant de faire voir les choses aussi de l'intérieur, ai-je pu conserver ce « regard éloigné » [19] ou encore, comme le dit le même auteur, faire « le choix [...] entre une histoire qui apprend plus et explique moins et une histoire qui explique plus et qui apprend moins » [20, p. 312]. Aussi grande que soit ma volonté de rigueur, ce travail est bien entendu librement personnel, et j'espère y faire preuve de la meilleure subjectivité mais « *History is by nature and necessity selective and "perspectivist" in the sense, that a stand point must be chosen from which to direct the spotlight towards the past* » [18, p. 268], selon l'expression : « Aussi longtemps que les lions n'auront pas leur historien, les récits de chasse tourneront à la gloire du chasseur. » [8, p. 289] Aussi les historiens y décèleront bien des défauts de méthode, de technique, des faiblesses d'analyse, voire une incapacité à théoriser ; les forestiers ex-coloniaux y trouveront bien des lacunes, des erreurs dans les faits, dans les dates ; les lecteurs qui s'intéressent aux forêts tropicales ou à l'histoire coloniale critiqueront certains aperçus ou développements, voire certaines références. J'ai cherché à rendre le sujet aussi clair et intéressant que possible pour le public très divers susceptible d'être intéressé, quitte à redoubler certains points, à exposer sans déformer, en particulier à y faire vivre, revivre les hommes qui ont servi la « cause forestière » dans les colonies françaises.

Il s'agit donc de fragments d'histoire des hommes, des institutions et des forêts tropicales, l'interprétation d'une compilation d'écrits et de témoignages provenant d'auteurs variés, de lieux divers et d'époques différentes. Si cette histoire s'efforce d'être comparative, c'est plus dans une optique de travail que comme un état abouti ; la foresterie coloniale ne peut être traitée de « conservatrice » dans ses doctrines et ses acteurs, au contraire elle a été au cours de sa brève existence en constante évolution, adaptation permanente à la prévision des besoins des hommes et des changements techniques et institutionnels.

Comme dit Claude-Hélène Perrot : « À nouvel objet, de nouvelles sources, nouvelles méthodes » [16, p. 165] ; on trouvera donc ci-après, étroitement combinés, des aperçus sur l'histoire des organisations, sur celle des hommes qui y ont participé, des vues sur l'histoire des techniques (forestières). Pour démarquer Lapeyssonnie [10, p. 8], « c'est l'ensemble des procédures techniques associées aux actions administratives correspondantes qui ont donné à l'exercice » de la foresterie aux colonies un caractère bien particulier. Ajoutons-y l'histoire des hommes et celle des idées qu'ils ont défendues (ou combattues), car « cette forme d'histoire est indispensable pour corriger l'érosion du temps [...] par retour aux sources originales. L'histoire des idées a donc pour vocation, non pas de relativiser les concepts, mais de les recontextualiser en les inscrivant dans leur problématique d'appellation d'origine » [11, p. 102].

Par conséquent, dans une approche à multiples facettes, qui conduit à aborder les problèmes les plus divers, donc d'importance variable<sup>2</sup>, on trouvera des aperçus sur l'histoire des forêts, mais aussi sur l'histoire économique, politique et sociale des colonies françaises, même si ce n'en sont que quelques aspects particuliers. Le découpage thématique, ainsi que la longueur du temps de rédaction, ont entraîné quelques redites, dont le lecteur est prié de s'excuser.

L'ambition était grande sur un sujet encore peu abordé :

- a) associer chronologie, comparatisme et diversité (*cf.* [2, p. 6]) ;
- b) juxtaposer analyse synchronique ou en termes de systèmes et analyse diachronique en termes d'évolution (*cf.* [1, p. 16]) ;
- c) traiter des arbres, des bois, du gibier, du poisson..., des ingénieurs des Eaux et Forêts et de leurs interlocuteurs : collaborateurs, populations rurales, administrateurs, exploitants forestiers..., alors que les moyens étaient limités. Ce travail n'atteindra ses objectifs que si, d'une part, il suscite les critiques et si, d'autre part, il contribue à inciter des chercheurs plus qualifiés à approfondir certaines des questions évoquées.

Certains auteurs ont écrit que la partie « remerciements » était la plus délicate à rédiger. Je ne le ressens pas ainsi car c'est l'occasion d'un témoignage direct de reconnaissance.

Tout d'abord je dois témoigner de la richesse des bibliothèques et fonds documentaires qui m'ont offert un large accès : Centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence), Centre de recherches africaines (9, rue Malher, Paris 4<sup>e</sup>), Académie des sciences d'outre-mer (15, rue Lapérouse, Paris 16<sup>e</sup>), Centre technique forestier tropical (CTFT devenu CIRAD Forêt, Montpellier), bibliothèque historique du CIRAD (Nogent-sur-Marne), centre de documentation forestière d'AgroParisTech (ex-École nationale des Eaux et Forêts, Nancy), etc. Tout particulièrement il m'est agréable de remercier de leur efficacité et de leur dévouement Madame N. Tranminh à Nogent-sur-Marne et Mademoiselle Marie-Jeanne Lionnet à Nancy.

J'avais souhaité au départ que ce travail fût œuvre collective, rédigée par les anciens du corps des Eaux et Forêts d'outre-mer encore vivants. Si ce vœu n'a pas abouti, et si, de toutes façons, il eût été difficile de coordonner des témoignages oraux fondés sur des mémoires trop ancrées dans le passé pour permettre des remises en cause, de nombreux camarades ingénieurs et contrôleurs m'ont apporté une aide précieuse sous forme de commentaires, de documents non publiés, etc., et j'ai pillé sans scrupules les articles qu'ils ont publiés et les rapports qu'ils ont signés et/ou écrits ; trop nombreux pour être tous cités sans fâcheuse omission, qu'ils en soient publiquement remerciés.

Je me permettrai d'y associer Gaston Grandclément (Nancy, 1932) qui fut mon premier « patron » au Cameroun et l'ami René Letouzey (Nancy, 1942) ; les conseils de ces deux disparus ont fortement contribué à ma formation forestière tropicale. « Plus l'objet de l'histoire est proche de l'historien dans le temps, plus abondent les traces écrites encore inexplorées et les témoins survivants pas encore

---

2. Certains des chapitres qui suivent sont nettement plus développés que d'autres, en apparence plus importants. Leur thème m'a semblé soit moins exploré, soit plus porteur d'idées et de comparaisons.

interrogés ; plus, par conséquent, dure le travail de préparation. » [17, p. 96] Plus, donc, je dois remercier de son aide, de sa patience, mon épouse qui eut à supporter pendant ces vingt dernières années un « bénédictin séculier ».

J'ai toujours pensé qu'il est souhaitable qu'une fois à la retraite, les personnes qui ont eu des responsabilités en portent témoignage au profit de leurs successeurs. Mais je n'envisageais pas que ceci m'emmènerait si loin et si longtemps...

Bien entendu, selon les formules d'usage, les imperfections, les lacunes, les erreurs sont de ma seule responsabilité. Les fautes matérielles sont inadmissibles, mais hélas, inévitables. D'autre part, c'est un défi d'exposer de façon claire, d'écrire de manière à être facilement accessible à un public de compétences et de cultures diverses ; certains seront découragés par des vues spécifiques, des termes techniques, d'autres n'y verront que des banalités...

Je terminerai par deux citations :

– l'une de Georgette Elgey [7, pp. 12-14] qui traduit bien mon état d'esprit : « Je sais bien que mon regard n'est pas neutre. Il essaye d'être honnête. [...] Plus j'avance dans la connaissance de la période, plus le livre m'échappe, plus mes lacunes m'apparaissent grandes, plus la peur m'envahit à l'idée des fautes que contient ce travail. Mais il est un moment où il faut savoir accepter les imperfections de son ouvrage et écrire le mot "Fin" » ;

– l'autre date de 200 ans, éditorial du premier numéro du *Journal des Ingénieurs des Mines*, approuvé par le Comité de salut public le 1<sup>er</sup> vendémiaire an III (22 septembre 1794) (cité par [15]) : « Nous suivrons l'humble sentier de l'observation. Nous conclurons peu. Nous douterons souvent et nous nous défierons du ton d'assurance qu'il est si facile de prendre et si dangereux d'écouter. »

## BIBLIOGRAPHIE

1. AMSELLE (J.L.), 1977. – Les négociants de la savane – Histoire et organisation sociale des Konoko (Mali). – Paris : Anthropos. – 292 p.
2. ALMEIDA-TOPOR (H. d'), 1993. – L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle. – Paris : A. Colin. – 363 p. (Collection U. Histoire contemporaine).
3. AUBRÉVILLE (A.), 1955. – Discours de réponse lors de sa réception à l'Académie des sciences coloniales – Séance du 30 mai 1955. – *CR mensuels, Académie des sciences coloniales* XV, tome I, pp. 310-329.
4. BOURDILLON (J., dir.), 1991. – Les travaux publics français en Afrique subsaharienne et à Madagascar – 1945-1985. – Paris : L'Harmattan. – 384 p.
5. CIRAD. – Collection Autrefois l'Agronomie. – Paris : CIRAD. – ISSN : 1248-5683.
6. CLINE-COLE (R.A.), 1991. – The history of fuel wood and afforestation in Africa. – *Forest and Conservation History*, 35/4, oct. 1981, p. 188.
7. ELGEY (Georgette), 1992. – La République des Tourments – tome I. – Paris : Fayard. – 674 p.
8. FOTTORINO (E.), GUILLAUMIN (Ch.), ORSENNA (E.), 1992. – Besoin d'Afrique. – Paris : Fayard. – 348 p.
9. GROVE (R.H.), 1990. – Colonial conservation, ecological hegemony and popular resistance : towards a global synthesis. pp. 15-50. *In* : Imperialism and the natural world / Mackenzie (J.). – Manchester University Press VIII. – 216 p.
10. LAPEYSSONIE (Léon), 1988. – La Médecine coloniale. – Paris : Seghers. – 310 p.
11. LAZLO (Pierre), 1996. – L'Espace temps – Analyse de Auffray (J.P.). – *Pour la Science*, n° 230, p. 102.

12. LEGOUX (P.), MARELLE (A.), 1991. – Les mines et la recherche minière en Afrique-Occidentale française. – Paris : L'Harmattan. – 363 p. (Histoire et témoignages).
13. LESLIE (D.J.), 1980. – The need for an institutional structure – Paper of the 11th Commonwealth forestry conference, third plenary session – Technical Committees. 1. Forest policy – Subhead 2 : The resources needed to implement forest policy. a. Institutional structures for the implementation of forest policy. — *Commonwealth forestry review*, 59 (4), 182, pp. 450-451.
14. MICHEL (Marc), 1997. – Défense et illustration de l'historiographie française de l'Afrique noire (Circa 1960 – circa 1995). – *Revue française d'Histoire d'outre-mer*, tome 84, n° 314, pp. 83-92.
15. *Le Moniteur des Travaux Publics*. – 17 novembre 1973, p. 64.
16. PERROT (Claude-Hélène), 1989. – Compte rendu de thèses récentes. – *Cahiers du CRA*, n° 7, pp. 165-168.
17. REVEL (Jean-François), 1997. – Mémoires – Le voleur dans la maison vide. – Paris : Plon. – 651 p.
18. SIMENSEN (Jarle), 1990. – Value-orientations in historical research and writing : the colonial period in African story. – *History in Africa*, vol. 17, pp. 267-282.
19. LÉVI-STRAUSS (Claude), 1983. – Le Regard éloigné. – Paris : Plon. – 398 p.
20. LÉVI-STRAUSS (Claude), 1962. – La Pensée sauvage. – Paris : Plon. – 389 p.
21. VANZINA (J.), 1990. – Paths in the rain forest – toward a history of political tradition in Equatorial Africa. – London : James Currey. – XX-428 p.
22. VEYNE (Paul), 1984. – La Fin de vingt-cinq siècles de métaphysique. – *Le Monde*, 27 juin 1984, p. 11.
23. ZON (R.), SPARHAWK (W.N.), 1923. – Forest resources of the world. – Ed. Mc Graw Hill. – 2 tomes : XIV-493 p. ; VI-502 p.



Chapitre extrait de l'ouvrage

# AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer  
1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par

 AgroParisTech

Centre de Nancy  
Service des Éditions  
14, rue Girardet – CS 14216  
F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2014

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivées.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.



# Introduction

## 1. PRÉSENTATION

Écrire une histoire de la foresterie tropicale française, c'est essentiellement tenter de décrire l'histoire des relations entre les forêts tropicales dans leur diversité et un groupe d'acteurs privilégiés, car spécialisés dans leur éducation, leur organisation, leurs actions, voire même dans leur « système de pensée », les ingénieurs des Eaux et Forêts ayant servi outre-mer. Toute tentative historique étant limitée dans le temps et dans l'espace [50, p. 1672], il convient donc de répondre d'emblée à deux questions : quelle période de temps ? quels pays tropicaux ? Les réponses seront détaillées aux paragraphes 2 et 3 ci-après : les colonies françaises et la période 1896-1960. Le domaine d'études est à première vue facile à définir : les forêts, mais cette simple formulation cache d'une part une redoutable complexité et, d'autre part, risque d'entraîner des généralisations abusives. Qu'y a-t-il de commun entre la steppe à épineux sénégalaise, la forêt dense humide et la mangrove cochinchinoise ? L'arbre bien sûr (et encore pas tous les arbres, quoiqu'au début certains forestiers aient été concernés par les arbres à caoutchouc, le palmier à huile, les arbres à quinquina, etc.) et les ensembles constitués d'arbres, d'arbustes, dits peuplements forestiers. Mais quid de la faune et de la chasse, de la protection de la nature, de la conservation des sols, de la pisciculture et de la pêche ? En France, les frontières données ici à la foresterie sont celles des domaines classiques des forestiers, celles historiques de leurs préoccupations, de leurs responsabilités, et enfin de leur science, technique et art.

Cependant les ingénieurs des Eaux et Forêts œuvrant dans les colonies ne sont pas des personnes isolées ; ils travaillent dans des organisations plus ou moins développées : les services forestiers (aux diverses appellations), au sein des administrations françaises d'outre-mer, avec des collaborateurs, des techniques et des réglementations plus ou moins adaptés aux contextes locaux ; ils sont longtemps confrontés à un déficit certain de connaissances et de moyens et soumis à des contraintes fortes : équilibre du budget local, pression des exploitants-exportateurs, non-entrave à l'extension agricole, etc.

Complexité des situations et des problèmes, inégales variété et qualité des ressources documentaires, désir de mener une étude comparative entre les groupes de territoires coloniaux, conduisent à bien des difficultés, des non-linéarités et des lacunes dans ce travail. Étant donné les liaisons fortes entre les conditions de travail,

les acteurs, les actions et les résultats, compte tenu des décalages chronologiques dans la vie des services forestiers, le plan d'exposition a nécessairement une architecture arbitraire ; il faut souhaiter qu'elle soit aussi claire que possible pour que ce fragment de l'histoire politique et économique des territoires français d'outre-mer satisfasse le lecteur.

## 2. LE CHAMP GÉOGRAPHIQUE

Sous les tropiques, la présence française s'est manifestée de bien des façons, en particulier sous la forme de l'administration de territoires plus ou moins vastes. À l'appellation vague de colonies, « il est parti aux colonies », ont succédé bien des périphrases : Empire français (jamais consacré officiellement, mais couramment usité à la fin des années 1930), France d'outre-mer, Union française, ou, avec plus de détail, la fédération indochinoise, la Grande Île (Madagascar), la côte occidentale d'Afrique de mouvance française..., pour arriver aujourd'hui à l'Afrique subsaharienne indépendante et d'autres notions, pays sous-développés ou pays en développement (à noter que déjà en 1933 le forestier allemand F. Heske, dans sa conférence inaugurale de l'Institut pour la foresterie étrangère et coloniale à la *Forstliche Hochschule* de Tharandt, emploie le terme de « *Unentwickelten Länder* » : pays non développés).

De ces pays lointains « de l'autre côté des eaux, avec beaucoup de soleil » [18, p. 293] dans cette « irréductible diversité de l'Union française » [41, titre du chapitre V, p. 73] ne seront retenus que les territoires où s'est exercée pleinement l'action de foresterie, où les ingénieurs des Eaux et Forêts français, en particulier ceux qui furent intégrés dans le corps des officiers-ingénieurs des Eaux et Forêts d'outre-mer, ont travaillé, c'est-à-dire l'Indochine, Madagascar, les fédérations d'Afrique-Occidentale française (AOF) et d'Afrique-Équatoriale française (AEF), les territoires du Cameroun et du Togo sous mandat français. N'entrent pas dans le champ, déjà immense et dispersé, une multitude de « possessions » françaises : Océanie, établissements français de l'Inde, Kwang-Tcheou-Wan, Comores, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles australes, Clipperton, etc., et même Côte française des Somalis (où fut créé en 1939 un parc national par le gouverneur H. Deschamps). Restent les « vieilles colonies » : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, « possessions dispersées qui demeureraient jusque-là, comme les témoins mélancoliques et fiers des magnifiques espérances coloniales des siècles passés » comme le dit Albert Sarraut à la Chambre des députés le 12 avril 1921 [53, p. 1574], auxquelles on peut ajouter la Nouvelle-Calédonie et retrancher les communes du Sénégal ; devenues départements ou territoires d'outre-mer, elles sont donc restées administrativement liées à la métropole. Quoique pays tropicaux, dans lesquels ont œuvré des forestiers français, leur traitement eût compliqué le tableau ; les actions y furent très discontinues, en particulier sous la triple influence des intérêts locaux, des conseils généraux et des parlementaires de ces « vieilles colonies », ce qui n'empêche pas quelques réalisations remarquables <sup>1</sup>.

---

1. Cette question est brièvement traitée dans le travail publié par les soins de l'Association amicale des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts (AIGREF) en 2001 et intitulé « Des officiers royaux aux ingénieurs d'État dans la France rurale 1219-1965 ». – Paris : Éditions Tec & Doc.

Sur le plan purement institutionnel, l'ensemble retenu présente déjà une très grande diversité, avec des formes variées d'administration, voire même de gouvernement. Sous le vocable « Indochine » sont regroupés : une colonie (la Cochinchine), trois protectorats (le Cambodge, l'Annam et le Tonkin), une pseudo-colonie (le Laos) avec deux royaumes (plus Kwang-Tcheou-Wan). Les deux fédérations d'AOF et d'AEF ont longtemps compté des territoires militaires transformés plus tard en colonies (ex. : le Niger), et dans les colonies des portions administrées par l'armée coloniale. Les deux territoires du Cameroun et du Togo, parties issues des « *Schutzgebiete* » allemands, furent confiés en gestion à la France sous mandat de la Société des Nations, puis sous tutelle de l'Organisation des Nations unies. Comme l'écrit J.-F. Bayard en 1989 [9, p. 34] : « Le différentiel de l'impact colonial est donc plus complexe qu'on ne le croit souvent, mais il est indéniable. »

De même, sous le terme de forêt tropicale, voire de forêt coloniale (*cf.* le concours organisé par l'Académie des sciences coloniales en 1935 et dont le vainqueur fut André Aubréville [6], ou même avec le dualisme forêt (dense)-savane, avec les populations et les activités « sylvestres » et « campestrales »), sont trop facilement agglomérées des situations diverses et contrastées. « Les formations forestières coloniales sont multiples, et que ce soit dans l'ordre phytosociologique, sylvicole, économique, social, juridique ou administratif, chacune pose des questions particulières, dont la solution ne saurait être immédiatement valable pour les autres. » [6, p. 1]. Ajoutons que longtemps après leur prise de possession par la France, de nombreuses régions restèrent très mal connues, voire inexplorées. En 1905, les cartes marines de l'Indochine baptisaient certaines zones « région tigreuse » [27, p. 221]. En 1922, le gouverneur du Tchad, Lavit, pouvait dire : « Le Moyen-Logone n'a jamais été occupé. » Jusqu'en 1930, le pays mousselle (Mousey) figurait sur les cartes du Tchad de l'administration coloniale avec la mention « zone impénétrée de Fianga » [42, p. 429].

En plus de leur indéniable soumission aux climats tropicaux, ces « colonies » peuvent aussi être caractérisées par la coexistence de deux sociétés qui ne s'interpénètrent pas. L'une est la société « coloniale », fluctuante, fragile, dans laquelle se juxtaposent, s'associent, ou parfois s'opposent administrateurs coloniaux, techniciens fonctionnaires, colons, missionnaires, parfois militaires, persuadée de son indiscutable supériorité rationaliste et technique, porteuse des formes occidentales de civilisation. L'autre est en réalité une multitude de sociétés, constituées en majorité de gens pauvres, à faible niveau de bien-être, à forte proportion d'illettrés, en apparence autochtones ; ce sont des économies pauvres, essentiellement d'auto-subsistance avec une croissance marquée des exportations végétales, mais où le rythme du progrès, parfois lent, parfois accéléré, est toujours inférieur à ce qui est souhaité, aussi bien par la puissance colonisatrice que par les « colonisés ».

### 3. LE CHAMP HISTORIQUE

Son étendue – soixante-quatre années – est courte ; elle va de l'arrivée en 1896-1897 en Cochinchine (Boude) et à Madagascar (Cornet, Girod-Genet et Chapotte) des premiers ingénieurs forestiers français à 1960, année des

indépendances de la majorité des États africains et malgache. En réalité, il faut plutôt compter de 1901, création du service forestier de l'Indochine, à 1957 qui marque la fin du corps forestier d'outre-mer. Les premiers ingénieurs des Eaux et Forêts français ne sont affectés en Afrique continentale qu'en 1924, ce qui limite notre champ à une trentaine d'années, bref épisode d'une histoire coloniale beaucoup plus longue.

Bien sûr, la connaissance et l'exploitation des forêts tropicales avaient depuis longtemps précédé l'arrivée de ces officiers ; la gomme arabique au Sénégal, l'ébène, les bois rouges de teinture et de cosmétique au Gabon, le caoutchouc un peu partout, les réparations navales en baie d'Antongil à Madagascar, les nombreuses utilisations artisanales en Indochine, l'exploitation forestière sur la côte occidentale d'Afrique et à Madagascar, font l'objet d'activités prédatrices et de commerce bien avant la création de services forestiers. Et les réglementations sont bien antérieures aux techniciens : 1862 en Cochinchine, 28 mars 1899 au Congo. Le premier service forestier essentiellement chargé de la surveillance fut créé en Cochinchine en 1865, avec à sa tête un sous-lieutenant de spahis.

C'est cependant avec un grand retard sur les Indes néerlandaises et les Indes britanniques que démarre la foresterie tropicale française. Le premier gouverneur de Java, Jan Pieterszoon Coen, prend en 1620 un décret sur la mise en défens des peuplements âgés de teck ; des forestiers professionnels allemands arrivent à Java en 1849, en Birmanie en 1856 (il sera traité plus loin de sir Dietrich Brandis et du prestigieux *Indian Forest Service*) ; en 1860, existent à Java treize circonscriptions forestières et une ordonnance de 1865 du gouverneur général des Indes néerlandaises sur les forêts consacre le vrai début du service forestier [45, p. 118].

Comment découper ces soixante et quelques années, sur quelles bases et quels critères faire l'exercice de périodisation cher aux historiens ? Des éléments externes, qui ne sont pas propres à la foresterie et aux services forestiers, s'imposent à l'évidence : les trois guerres 1914-1918, 1939-1945 et conflit d'Indochine, crise économique du début des années 1930 et crise politique de 1945-1946, tandis que d'autres : défilé des ministres des Colonies, valse des gouverneurs généraux et gouverneurs marquent peu, quoique certains de ces derniers, Doumer, Brevie, Reste par exemple, aient eu une influence certaine.

En ce qui concerne les périodes d'hostilité, brièvement, quelques faits et idées marquent l'histoire forestière coloniale. La Première Guerre mondiale voit à la fois la disparition d'officiers et gardes forestiers d'Indochine, en particulier J. Rouillet (Nancy, 1901), que tous considèrent comme le successeur du fondateur R. Ducamp (Nancy, 1884) et la naissance de vocations parmi des jeunes éprouvés par les combats et à la recherche d'une vie plus exaltante que celle de l'après-guerre en métropole (par exemple entre autres, A. Aubréville et R. Sargos).

Sur le plan économique, c'est aussi un double effet : l'effondrement des exportations de bois coloniaux (tableau I) avec la substitution des États-Unis à l'Allemagne comme importateur privilégié (mais aussi l'acajou à la place de l'okoumé) et la « révélation » des possibilités de fourniture de produits divers par l'outre-mer [47, p. 430]. Ceci se traduit en particulier par l'envoi en 1916 en Côte d'Ivoire, au Gabon, et au Cameroun fraîchement conquis, de la mission forestière du capitaine A. Bertin (Nancy, 1902) (*cf.* chapitre V.4), qui examine les

**TABLEAU I. EXPORTATIONS DE BOIS COLONIAUX DE 1914 À 1918 (EN TONNES)**

	1914	1915	1916	1917	1918
Côte d'Ivoire	41 054	17 863	9 285	13 695	26 187
Gabon	87 455	18 762	8 099		3 414
Autres (*)	4 992	1 058	1 162		9 519
<b>Total</b>	<b>133 501</b>	<b>37 683</b>	<b>18 546</b>	<b>13 695</b>	<b>39 120</b>
À destination de l'Allemagne	32 608				
À destination des États-Unis d'Amérique	2 896	8 761	5 587	?	10 939

(\*) Toutes colonies françaises sauf Martinique où il ne s'agit que de réexpéditions.

Sources : statistiques diverses.

possibilités de fourniture de bois d'œuvre pour la reconstruction des régions libérées et amorce des achats administratifs de grumes et de sciages. La Deuxième Guerre mondiale, si elle touche peu les services forestiers indochinois et malgache, efface les services forestiers d'AEF et du Cameroun par suite des engagements du côté « gaulliste » ou des expulsions de « vichystes » [avec en plus la mort de Heitz (Nancy, 1927) au Gabon en novembre 1940] ; elle disloque par deux mobilisations successives le personnel européen des services forestiers en AOF, et les convertit partiellement en fournisseurs de bois de feu et charbon de bois en savane pour les transports. À noter, comme en parallèle à la mission Bertin, les gigantesques projets de mise en valeur et d'industrialisation de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Cameroun présentés au Commissariat général au Plan et aux gouverneurs en 1945-1946 par un non-forestier, R. Landiech. En Indochine, le « coup japonais » du 9 mars 1945, les troubles du Tonkin, puis de la fédération tout entière, entraînent une disparition rapide du personnel forestier européen constitué d'anciens, fatigués par six ans de séjour ou plus, et d'une relève de jeunes peu expérimentés.

Si on considère la situation économique, alors que la grande dépression 1873-1895 a peu touché ces pays encore largement en dehors des circuits économiques, la chute des cours du caoutchouc sylvestre en 1911 a été durement ressentie en AOF et AEF ; par contre, la crise mondiale des années 1930 a mis fin, avec des dates décalées selon les colonies, à l'« euphorie coloniale » [21] pour l'Afrique. D'après M. Meuleau [46, p. 361], la baisse des prix est forte entre 1929 et 1933 en Indochine : riz 55 %, soie 75 %, caoutchouc 80 %, ce qui, malgré le maintien en volume, met la valeur des exportations de cette fédération à 33 % de la valeur de 1929. Des à-coups dans le recrutement, des baisses de traitements touchent directement les forestiers. La baisse de l'activité économique en Europe, la faible demande de bois tropicaux, l'accumulation de stocks de grumes (qui se dégradent) tant sur les ports européens que sur les côtes d'Afrique, entraînent de graves difficultés pour les exploitants forestiers de Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Gabon. En 1936, les services forestiers de ces territoires s'efforcent de mettre en place des contingentements d'abattage et d'exportations pour l'acajou et l'okoumé.

Les tentatives d'Albert Sarraut (1920-1923) sur le plan de l'équipement financé par la France (et les réparations allemandes), de Marius Moutet sur le plan de la politique coloniale, ne changent pas grand-chose au système.

En 1944, la conférence de Brazzaville, avec une majorité d'administratifs, propose de nouvelles vues sur la politique coloniale et sur la modernisation des structures économiques. Alors qu'en 1940, et même en 1944, l'empire colonial est glorifié, l'opinion publique y voit encore, dans cette après-guerre, une source de richesses [15, p. 259]. En 1947, Paul Ramadier, président du Conseil, déclare : « La France sans colonies serait une France esclave, condamnée à n'être qu'un satellite » et Charles de Gaulle affirme la même année dans un discours à Bordeaux : « Pour nous, dans le monde tel qu'il est et qu'il va, perdre l'Union française, ce serait un abaissement qui pourrait nous coûter jusqu'à notre indépendance. » Pourtant, 1946 marque un tournant décisif sur le plan politique et social ; comme le dit Georges Bousset, député de Madagascar à la Constituante en 1946 [12, p. 438] : « Nous sommes arrivés à une véritable croisée des chemins. » C'est l'époque de l'installation des grandes réformes de fond prévues dans la Constitution de la IV<sup>e</sup> République et de l'abandon des grands principes colonialistes.

Cependant, pour les officiers forestiers sur le terrain, ce sont les événements coloniaux et professionnels qui incitent à une périodisation différente : les problèmes de traitement et de recrutement, les étapes de l'installation de nouveaux services dans des territoires jusqu'alors sans ingénieur, les mobilisations, les touchent directement. Le décret de 1935 sur le régime forestier en AOF et, peut-être encore plus, l'arrivée de nouveaux moyens grâce à l'institution du Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) en 1947 sont des points tournants plus importants à leurs yeux que les péripéties politiques et internationales.

Le déroulement de l'histoire est ressenti différemment selon les territoires et aussi selon les sociétés et les professions. Pour la grande majorité des populations rurales, les ruptures de l'histoire mondiale, métropolitaine et coloniale, sont probablement moins ressenties que les événements locaux : famine de 1914 au Sahel, pression des recrutements de main-d'œuvre, fin des prestations, cours du cacao ou même séjour d'un « méchant » commandant.

Pour les forestiers<sup>2</sup>, par leur « philosophie » et leur discipline, la continuité, le sens de la durée sont des valeurs fondamentales qui souvent masquent les péripéties politiques. Ceci est à rythmer chez eux par des phases d'enthousiasme et de découragement, parfois motivées par des réussites, des échecs professionnels et des contraintes administratives nouvelles. Aussi cet essai de découpage historique peut proposer successivement une période de découverte et d'installation de 1900 à 1935, une période de certitudes de 1935 à 1945 et une période d'action progressivement mêlée de doute de 1946 à 1957.

---

2. Pour éviter de répéter ingénieur ou inspecteur des forêts, officier-ingénieur des Eaux et Forêts du cadre colonial, contrôleur des forêts, préposé forestier, etc, le terme « forestier », sera employé dans ce texte. Dans le langage colonial courant, il y a souvent confusion entre les « forestiers », c'est-à-dire les coupeurs de bois, les exploitants forestiers qui récoltent, transforment ou exportent les bois et les fonctionnaires du service des Eaux et Forêts ; seuls ces derniers seront ici désignés par l'appellation « forestiers ».

## 4. À PROPOS DES SOURCES

L'étendue du domaine historique et géographique, l'ampleur du sujet qu'il est envisagé d'aborder, la complexité des liaisons et interactions entre les situations, les institutions, les hommes et leurs actions, justifient une très vaste quête de sources d'informations. Les bibliographies de chaque chapitre et la bibliographie finale peuvent témoigner du nombre et de la variété de ces sources. Elles sont aussi étendues que possible, mais ce n'est qu'une espérance. Il est impossible de tout recenser et encore moins examiner, mais il est à espérer que l'essentiel est signalé et qu'il est suffisamment représentatif.

On peut en rapprocher deux ouvrages relatifs à des services techniques coloniaux publiés en 1991 ; l'un relatif aux mines en AOF (1900-1960), l'autre concernant les travaux publics en Afrique subsaharienne et à Madagascar (1945-1985). Leur champ géographique, comme la période, ne coïncident pas avec ceux du présent ouvrage, plus ample dans le temps et couvrant plus largement les grandes colonies (figure 1). Très vivants grâce à l'inclusion de témoignages et d'aventures du personnel européen, mais minimisant la partie administrative plus aride, ces deux volumes sont d'une intéressante lecture.

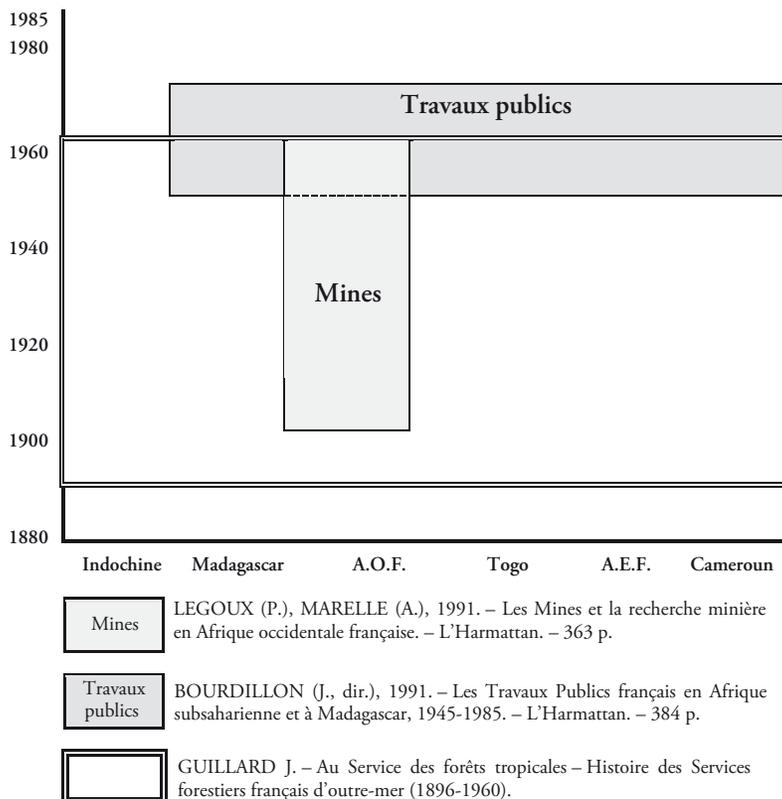


Figure 1. Comparaison des champs géographique et historique de trois ouvrages

Si cette étude avait été entreprise plus tôt, il eût été possible de recourir à plus de témoignages. Hélas, d'une part de nombreux et importants acteurs ont disparu, d'autre part, plus de 40 ans après la fin de la période, il est nécessaire de se méfier des explications tardives, déformées par la mémoire sélective, sujettes à une erreur de parallaxe. Aussi les sources écrites, de quelque nature qu'elles soient, ont été ici privilégiées. Depuis la décolonisation, une masse importante de publications s'est accumulée ; David Henige [33] estime en 1974 qu'il y a plus de 200 revues consacrées à l'ensemble de l'Afrique ; la littérature la plus récente de ces vingt dernières années est surabondante et, avec un langage souvent très différent de celui de l'époque coloniale, essaie d'expliquer beaucoup de choses. Dans *l'Histoire de l'Afrique des origines à nos jours* de R. Cornevin, la première édition 1956 cite en bibliographie 40 titres, celle de 1966 en cite 300, 1976 : 700 et la plus récente, 1988, environ un millier de titres ! D'après P. Alexandre [1, p. 512], au cours de l'année 1978, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, une moyenne journalière de 5 livres sur l'Afrique, fiction exclue, aurait paru, dont environ 50 % en anglais et 25 % en français. D'après Marc Michel [48, p. 89], alors que la création de la chaire d'histoire de l'Afrique noire à la Sorbonne (Paris) date de 1962 et que la première grande synthèse, celle de H. Deschamps *et al.*, *Histoire générale de l'Afrique noire* en 2 volumes, 576 et 720 pages, paraît en 1970, on comptait en France à la fin des années 1960 une demi-douzaine de thèses de 3<sup>e</sup> cycle et thèses d'État par an, entre 1975 et 1980 une quinzaine, pour atteindre un maximum entre 1987 et 1988 avec la thèse nouveau régime.

Cependant, plutôt que les sources dérivées, commentaires, analyses à partir d'un traitement d'archives, voire controverses et gloses entre auteurs de seconde main, ont été surtout retenues les sources premières, écrites pendant la période considérée. Contrairement à beaucoup de bibliographies d'ouvrages récents, dans lesquelles sont systématiquement omis tous textes publiés il y a plus de dix ans (c'est moins le cas en histoire que dans beaucoup de sciences plus « dures »), la grande majorité des ouvrages et documents techniques cités en référence sont antérieurs à 1960-1961 ; seuls les travaux à caractère historique pertinents plus récents ont été conservés.

Chacun des textes cités a été rédigé par le ou les auteurs dans un contexte donné avec un certain objectif. Comme le dit David Henige en 1974 [33, p. 2] : « *There may be an argument for accepting sources, be they published, archival or oral, gratefully, but surely the case for healthy scepticism and extended critical scrutiny is even stronger. Every source, every piece of evidence, has been influenced by its environment, and while it may profess (or a profession be made on its behalf) to be clinically factual, it is in fact both selective at birth and mutable in varying degrees throughout its life.* »

Aussi convient-il de procéder à une rapide revue des grandes catégories de sources utilisées dans ce travail, les difficultés rencontrées dans cette recherche de sources étant évoquées au paragraphe suivant.

Le premier groupe est celui des textes administratifs, rapports des gouverneurs généraux et des gouverneurs, rapports des hauts commissaires des territoires sous mandat à la Société des Nations, en général assez succincts en matière forestière, textes réglementaires et en particulier exposés des motifs, des décrets, propositions et

comptes rendus de séances des assemblées, rapports de missions des inspecteurs des colonies et, surtout, rapports annuels des services forestiers et des inspections générales forestières des fédérations (tableau II).

« Le papier est le premier des témoins de l'activité d'une administration. Nous sommes certes conscients qu'il serait hasardeux de confondre un texte officiel avec le contenu de la politique qu'il entend régir, dans la mesure où il y a entre eux toute la distance entre intentionnalité et réalité. Le texte est néanmoins déjà utile comme révélateur de cette intentionnalité, et il l'est d'autant plus que l'on descend dans la hiérarchie des normes. Ce que la loi entend faire [...], le décret le précise et la circulaire l'explique. » [8, pp. 17-18].

Une recherche, certes insuffisante, au centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence n'a pas permis de relever beaucoup d'instructions du ministère des Colonies ou de la France d'outre-mer relatives à ce travail. « La direction économique du ministère des Colonies n'a presque laissé aucune trace de 1919 à 1925. » [11, note 34, p. 19]. Par contre le véritable « trésor » que constitue la collection incomplète des rapports annuels des services forestiers d'outre-mer détenue par le Centre technique forestier tropical (CTFT, devenu CIRAD-Forêt) représente une source de très grand intérêt. Il convient d'en parler un peu longuement.

Établi chaque année sous la signature du chef du service forestier du territoire, avec plus ou moins de retard et parfois incomplet, ce rapport est plus qu'une synthèse des rapports annuels des différentes inspections (problème des délais de réception des inspections éloignées ou isolées) et souvent de renseignements recueillis auprès des exploitants forestiers. Elle est accompagnée de données diverses (douanes par exemple). Avant 1949, la forme non codifiée laissait à chaque rédacteur beaucoup de liberté d'expression – et d'omission. Un plan commun a été proposé en 1949 par Aubréville, et assez régulièrement respecté, ce qui n'a cependant pas complètement stéréotypé le produit. Ainsi, si les rapports annuels du service forestier de la Guinée française traitent assez largement du problème de la protection des sols et des forêts tandis que la partie économique de la production est faible, ceux du service forestier du Cameroun font une grande place à l'économie forestière, y compris nombre d'emplois, valeur économique et même détails sur les grosses sociétés d'exploitation. Dactylographiés en trois ou quatre exemplaires (un pour le gouverneur ou le haut-commissaire, un pour le ministère, un pour les archives du service émetteur) dans des conditions parfois difficiles<sup>3</sup>, ces rapports retracent l'état et l'activité du service pendant l'année : textes, états du personnel, des dépenses et recettes, opérations techniques, développement économique, etc. Ils rassemblent ainsi une source considérable de renseignements. On peut, à juste titre, suspecter cette source administrative de complaisance à l'égard du service rédacteur (par exemple taux de réussite des plantations), mais plusieurs arguments, en dehors de leur intérêt documentaire, militent en leur faveur. Beaucoup de données sont vérifiables, et facilement recoupées au niveau du secrétariat général de la colonie : dépenses, recettes, effectifs, quantités exportées, etc. Par suite des congés biannuels ou triannuels, le signataire ou le rédacteur n'est pas toujours le responsable de la

3. Le rapport pour l'année 1946 du service forestier du Dahomey, par exemple, a été frappé sur papier kraft par suite de la pénurie locale de papier !

TABLEAU II. ÉTAT DES RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES ET INSPECTIONS GÉNÉRALES

	1922	1927 à 1929	1930	1935	1940	1945	1950	1955	1960
Côte d'Ivoire			+	*	*	*	*	*	*
Dahomey				*	*	*	*	*	*
Sénégal				*	*	*	*	*	*
Guinée française		*		*	*	*	*	*	*
Soudan				*	*	*	*	*	*
Haute-Volta				*	*	*	*	*	*
Mauritanie				*	*	*	*	*	*
Niger				*	*	*	*	*	*
IG AOF			*	*	*	*	*	*	*
Gabon				*	*	*	*	*	*
Moyen-Congo				*	*	*	*	*	*
Oubangui-Chari				*	*	*	*	*	*
Tchad				*	*	*	*	*	*
IG AEF			*	*	*	*	*	*	*
Madagascar		+	+	+	+	*	*	*	*
Cameroun				*	*	*	*	*	*
Togo									
Tonkin			*	*					
Annam			*	*					
Cambodge			*	*					
Laos			*	*					
Cochinchine			*	*					
IG Indochine		*	*	*	*	*	*	*	*

\* : existant au Centre technique forestier tropical (CTFT).

+ : existant au CAROM.

période rapportée. Et l'esprit critique vis-à-vis du prédécesseur est souvent vif. En témoigne par exemple le rapport d'ensemble 1931-1932 de l'Inspection générale de l'agriculture, de l'élevage et des forêts de l'Indochine dans sa partie « Forêts » pp. 25 à 34 : p. 25 : « En matière de conservation des forêts, des mesures rares et peu efficaces, [...] l'esprit de fiscalité a poussé à lever des redevances sur des menus produits secondaires [...] les frais de perception sont souvent supérieurs au produit » ; p. 27 : « après huit ans d'expérience, les mesures ne sont que des palliatifs, radicalement insuffisants pour assurer la conservation et la gestion du capital forestier ». Dans le rapport 1956 de l'Inspection générale des Eaux et Forêts et chasses de l'AEF, dernier rapport à ce titre puisque cette Inspection générale disparaît avec la fédération, signé le 10 août 1957 par P. Gazonnaud qui devient conseiller technique auprès du haut-commissaire, il est écrit : « Il est souhaitable que les chefs des services territoriaux apportent encore plus de soins que par le passé à la rédaction de leur compte rendu d'activité annuelle. Ce document est trop souvent considéré comme un pensum. Il est pourtant la seule occasion, combien utile, de faire le point des réalisations effectuées dans l'année et des problèmes qui restent à résoudre. Il constitue, en outre, la seule source d'information aisément utilisable par les instances supérieures et le seul document commode de référence aux affaires anciennes pour ceux qui l'ont établi. » Les gouverneurs et la direction des services économiques, puis l'ingénieur général des Eaux et Forêts de la direction de l'agriculture, de l'élevage et des forêts à Paris, ne manquent pas d'ailleurs de vérifier les additions, de comparer avec les années précédentes, d'adresser des remarques, comme le montrent les annotations parfois rageuses en marge des rapports consultés.

Une autre catégorie de ressources documentaires est représentée par les publications périodiques : revues, bulletins, etc. Forte concentration dans les revues techniques, et en particulier dans *Bois et forêts des tropiques*, publication née en 1947 au sein du Comité des bois coloniaux et éditée jusqu'à la dissolution de la société créée pour ce faire par la Société pour le développement de l'utilisation des bois coloniaux en 1953, puis reprise par le CTFT. Avec quatre numéros par an, orientée au départ surtout vers l'exploitation forestière, le commerce et la transformation des bois tropicaux, cette publication s'élargit peu à peu à tout le champ technique des forestiers tropicaux ; c'est d'ailleurs leur organe de référence, avec des éditoriaux et des articles de la plume de figures du corps : Aubréville, Bégué, Lemasson... (tableau III). *La Revue des Eaux et Forêts*, publiée par Berger-Levrault et l'École nationale des Eaux et Forêts jusqu'en 1947, à laquelle a succédé en 1949 la *Revue forestière française* éditée par l'ENEF, puis par l'ENGREF<sup>4</sup>, consacre entre 1862 et 1947 un peu moins de 10 % à la foresterie coloniale (vieilles colonies comprises). Sur ces 86 années, 33, soit 37 %, ne comportent aucun article sur ce vaste thème, la moyenne est de 11,1 pages par année où il y a un ou plusieurs articles (tableau IV). Parmi les revues étrangères : *Tropical woods* édité par la Yale School of Forestry à partir de 1925, *Empire* puis *Commonwealth Forestry Journal* puis *Review* éditée par Oxford, largement ignorées des forestiers de terrain ; il faut mentionner *Indian Forester*, revue créée en 1875 trimestrielle puis mensuelle à partir

4. École nationale des Eaux et Forêts (ENEF), École nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF).

de 1883, encore existante, de l'Institut forestier de Dehra Dun (Inde), malheureusement cantonnée aux bibliothèques spécialisées (et ne traitant pratiquement que de problèmes indiens). Parallèlement à ces revues techniques, de nombreux articles concernant les forêts tropicales sont publiés dans des revues scientifiques ou agricoles, et des publications « coloniales ». Parmi les premières, en vrac : *la Revue des Cultures Coloniales* publiée sous la direction de A. Milhe-Poutingon, *l'Agriculture pratique des pays chauds*, bulletin du Jardin colonial et des colonies françaises, les *Annales du Musée Colonial de Marseille* fondées en 1893 par E. Heckel et dirigées par H. Jumelle, le *Bulletin de l'Institut Colonial de Nancy*, la *Revue internationale des produits coloniaux*, *Der Tropenpflanzer*, *l'Agronomie Tropicale*, etc. Mais les deux sources les plus importantes dans cette sous-catégorie sont, d'une part, les *Actes et Comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences* dans lesquels R. Sargos et le Comité national des bois coloniaux tiennent une place importante et, d'autre part, la *Revue Internationale de Botanique appliquée et d'Agronomie Tropicale* avec de légères variations de titre, qui est fondée en 1921 et dirigée par Auguste Chevalier (qui est aussi secrétaire général de l'Association Colonies-Sciences), avec de très nombreux articles de botanique et de politique forestière. Ces deux dernières publications ont d'ailleurs milité fortement en faveur de la création, puis du renforcement des services forestiers coloniaux français. Parmi les publications plus générales, en dehors des nombreuses revues géographiques et historiques qui ne traitent qu'accidentellement de problèmes forestiers, mais alors avec des points de vue intéressants, il convient de signaler le *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique noire* (IFAN), *Marchés coloniaux* lancé en 1945, devenu *Marchés Tropicaux* en 1946, le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* (1891 à 1909) avec au début son complément *Renseignements coloniaux*, le *Bulletin Économique de Madagascar* et à sa suite le *Bulletin de Madagascar*, le *Bulletin du Comité historique et Scientifique de l'AOF*, etc. Mention doit être faite du *Bulletin Économique de l'Indochine* qui contient de très nombreux articles, rapports et statistiques forestiers et qui est une ressource très importante pour cette région, il a succédé à *Excursions et Reconnaissances de la Cochinchine*. À ne pas confondre avec les *Annales forestières de l'Indochine*, supplément technique au Bulletin corporatif de l'Association amicale des agents du service des forêts de l'Indochine (c'est-à-dire du personnel européen non breveté) à la vie courte : trois numéros de 1926 à 1929.

Les textes réglementaires concernant les forêts sont en général réunis en fascicules par territoire, tenus à jour au moyen de coupures de *Journal officiel* ou de copies dactylographiées, souvent intitulés *Régime forestier de...* ou même *Code forestier du Gabon* (1957), ce qui est une fausse appellation. Les tables décennales 1887-1948 du *Bulletin Officiel de l'Administration des Colonies* (1887-1894), du *Ministère des colonies* (1894-1946), du *Ministère de la France d'Outre-Mer* (1946-1958) sont une bonne porte d'entrée vers des renseignements statistiques. On peut se référer aussi aux *Journaux officiels* (cf. [47, bibliographie] et [16, pp. 177-178]) et aux annuaires statistiques publiés plus ou moins régulièrement par les gouvernements généraux ou des territoires (cf. paragraphe 5 ci-après).

Le recours aux archives proprement dites a été, il faut l'avouer, assez limité. Plusieurs séances de travail de 3-4 jours au centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence ont fourni des résultats limités mais intéressants : pièces du fonds Guernut

– ensemble des rapports 1937-1939 issus de la grande enquête Outre-Mer (sauf Indochine) de la commission d'enquête parlementaire présidée par le député F. Guernut lancée en janvier 1937 par le Front populaire, rapports d'inspection des colonies.

**TABLEAU III. BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES (1947-1960)**

1) Auteurs	Nombre d'articles	Auteurs français	Dont forestiers	Dont CTFT	Auteurs étrangers
N° 1 à 20 1947 à 1950 : 4 ans	150	137	60	30	13
N° 21 à 50 1952 à 1956 : 5 ans	148	134	83	46	14
N° 51 à 74 1957 à 1960 : 4 ans	110	99	75	46	11
Total : 13 ans En %	408 100	370 90,7	218 53,4	122 29,9	38 9,3
<b>2) Répartition thématique des articles sur les 13 premières années (en % du total articles)</b>					
Exploitations forestières				18,60	} 60,20
Qualité, transformation, commerce et utilisation des bois				36,60	
Ressources en bois				5,00	
Foresterie <i>stricto sensu</i> : sylviculture, description, essences				18,60	
Foresterie élargie : conservation des sols, pêche et pisciculture, faune				6,70	
Généralités non classées				14,50	
				Total	100,00
<b>3) Répartition géographique : nombre d'articles</b>					
a) Afrique				13	} 63
	Côte d'Ivoire			13	
	Gabon			10	
	Cameroun			10	
	Madagascar			11	
	Autres colonies de l'AOF et Togo			6	
	Autres colonies de l'AEF				
	Afrique et Madagascar sans autres précisions				49
	Pays non français				23
	<b>Total pays d'Afrique et Madagascar</b>				<b>135</b>
b) Amérique	9	dont Guyane			5
c) Asie	14	dont Indochine			9
d) Océanie	4	dont Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides			2

78 % des articles sont consacrés à des territoires français ou ex-français, dont 68 % en Afrique et Madagascar.

NB : Il n'a pas été tenu compte des rubriques telles que les « Prospections en chambre » d'A. Aubréville, « Chronique piscicole » de J. Lemasson. Les doubles auteurs, par exemple forestier et non forestier, appartenant au CTFT, ont été arbitrairement répartis.

**TABLEAU IV. ARTICLES SUR LES FORÊTS COLONIALES DANS LA REVUE DES EAUX ET FORÊTS  
1862-1947**

Périodes	1862-1881 20 ans	1882-1901 20 ans	1902-1921 20 ans	1922-1947 26 ans	Total 86 ans	
Nombre d'années sans articles	13	7	3	10	33	37 %
Nombre d'articles sur la période	8	29	45	25	107	1,2 article par an
Nombre de pages sur la période	23	170	189	207	589	6,8 pages par an
Volume moyen de l'article (pages)	2,9	5,9	4,2	8,3	5,5	

#### Répartition thématique des articles

Généralités	1	2	5	4	12
Personnel	–	1	3	3	7

#### Répartition géographique des articles

Nouvelle-Calédonie	2	2	–	–	4
Guyane	1	1	1	–	3
Réunion, Guadeloupe, Martinique	2	4	3	1	10
Indochine	2	7	17	3	29
Madagascar	–	9	8	4	21
AOF et Togo	–	3	3	8	14
AEF et Cameroun	–	3	5	2	7
Autres ou généraux	1	–	8	7	19

Si Albert Sarraut écrit en 1921 [53, p. 1 620] : « Les archives coloniales sont des cimetières où s'est enfouie une richesse énorme et disparate. Des travaux admirables sont demeurés stériles, des études de haute valeur sont passées inaperçues, des expériences ou des découvertes précieuses sont restées inutilisées », la mission d'inspection des colonies Moretti à Madagascar en 1933-1934, rapports 36 à 38, déplore l'état lamentable des archives de divers centres administratifs ; J. Fremigacci [28, p. 168] signale l'anéantissement à Madagascar des archives dû aux cyclones de 1926 et 1927 et l'incendie de celles des districts évacués lors de l'insurrection de

1947 ; H. Deschamps [26, p. 328] écrit en 1960 : « Entre-temps, dans des centres administratifs de la brousse, j'inventoriais les archives parfois réduites pour la plus large part à une bouillie dégoûtante, due à la très efficace collaboration de la pluie, des rats, des chauves-souris, des termites et de l'indifférence générale » ; on peut y ajouter la proximité des latrines ! Des demandes précises aux archives nationales du Cameroun, du Gabon, de la Côte d'Ivoire n'ont pas abouti. Par contre les archives du Sénégal ont fourni d'intéressantes pièces relatives à la mission d'A. Chevalier en AOF au début du siècle et aux projets Landiech de 1946 pour l'industrie du bois en Côte d'Ivoire. Les forestiers, imprégnés du sens de la durée, ont toujours été soucieux des archives. En Indochine, le plan de classement imposé par R. Ducamp est respecté pendant longtemps ; J. Prades, en 1920 [52, p. 32], écrit : « Les archives sont tenues et classées conformément aux instructions du service » et rappelle qu'une circulaire ministérielle du 18 juillet 1907 interdit à tout fonctionnaire d'emporter à son domicile des documents administratifs. Une circulaire, sous le timbre de l'Inspection générale de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, signée par le gouverneur général de l'Indochine le 30 décembre 1924, fixe en détail les rapports périodiques à fournir : rapport annuel et 9 tableaux trimestriels. P. Rouanet (Nancy, 1940) dans le rapport du service forestier de la Guinée française pour l'année 1948, déplore le mauvais état du toit des bureaux du service installé à Mamou dans un local de 3,5 × 3,5 m, commun avec le chef de l'inspection de Moyenne Guinée. Il écrit : « Un service forestier qui ne peut conserver ses documents plus de deux ans à cause de la pluie ou à cause des termites n'a plus qu'à se croiser les bras. Il est recommandé périodiquement tous les 3 ou 4 ans des essais dont la conclusion était connue depuis 15 ans. Des levés topographiques et des plans d'aménagement des forêts classées ont disparu. Dans ces conditions nous perdons notre temps. Il est indispensable que le service forestier dont l'action ne porte ses fruits qu'à longue échéance ait une politique constante et qu'il ait les moyens de cette politique » (dernière phrase soulignée dans le texte original). Méritent d'être signalés les vastes panoramas de l'état de l'Afrique dressés par les Britanniques et les Belges ; même si la part des colonies françaises y est relativement faible, ils permettent d'utiles comparaisons : A.H. Unwin : *West African forests and forestry* (1920) [59], le colossal : *An Africa Survey*, conçu en 1929 par le général Smuts et réalisé entre 1934 et 1938 sous la conduite de Lord Hailey (1938) [31], et plus récent – 1951 – sous la présidence du major général sir Francis de Guigand, *Africa South of the Sahara* [29]. Dans sa revue *Science in Africa*, E.B. Worthington, en 1938 [62] consacre tous pays confondus 35 pages à la botanique, soit 5 % du total, 33 à la foresterie, 4,8 %, et 21 aux pêches, 3 %. Les travaux de l'Institut colonial international de Bruxelles portent surtout sur les politiques coloniales comparées et l'ouvrage de J.-P. Harroy, *Afrique, terre qui meurt* (1944) [32] a eu un écho considérable.

Au cours du texte qui suit, de nombreuses références concernent des auteurs français ayant abondamment écrit et pendant de longues périodes. Ils sont généralistes, forestiers ou assimilés.

Généralistes :

- Auguste Chevalier, entre 1900 et 1953 (par exemple de 1909 à 1911 : 36 articles dont 6 sur les forêts et 8 sur le caoutchouc, puis de 1936 à 1953 : 118 articles dont un quart environ sur les forêts, surtout d'ailleurs entre 1945 et 1953).

- Théodore Monod, entre 1921 et 1994, sur un total de 668 publications, 513 relatives à l'Afrique, en particulier sur l'évolution du climat, la phytogéographie et les pêches pour ce qui est relatif au présent travail.

Forestiers ou assimilés :

- Roger Ducamp, entre 1900 et 1937 sur l'Indochine, l'évolution et le rôle des forêts.
- André Bertin, entre 1917 et 1926, sur les bois africains et les services forestiers coloniaux.
- Jean Meniaud, entre 1922 et 1954, administrateur des colonies, chef du service forestier de la Côte d'Ivoire entre 1912 et 1916, puis successeur d'André Bertin comme chef du service des bois coloniaux à l'Agence économique des colonies.
- Louis Lavauden, entre 1925 et 1935, plus un document posthume en 1942, sur Madagascar et la faune.
- Jean Lemasson, entre 1933 et 1971, sur la pêche et la pisciculture.
- et surtout André Aubréville entre 1928 et 1971. Ce dernier recense, dans son mémoire de candidature à l'Académie des sciences en 1964, 38 publications entre 1930 et 1940 et 54 entre 1944 et 1960, le fichier constitué pour la présente étude contient 134 fiches à son nom.

L'abondance de la littérature technique retenue et citée ne doit pas faire illusion. La quête dans les bibliothèques générales telles que celles de l'Académie des sciences d'outre-mer, du Centre de recherches africaines ou la bibliothèque historique du CIRAD n'a fourni le plus souvent que des généralités pour la période antérieure à 1960 et très peu de vues extérieures fiables et de critiques sérieuses sur la foresterie tropicale française. L. Lavauden, à la plume souvent acide, écrit en 1930 : « En matière d'observation – et spécialement aux colonies – tout le monde se croit capable de formuler un avis. De là ce qu'un de nos plus distingués camarades appelait une "véritable incontinence didactique" ; de là cet énorme fatras qui encombre notre bibliographie forestière coloniale, inépuisable source d'erreurs, dans lequel il faut prendre du temps immense pour découvrir un renseignement utile » [43, p. 4]. Il récidive en 1934 [44, p. 324] : « Le peu que l'on trouve dans les périodiques scientifiques officiels n'est pas très encourageant. Quant aux revues de vulgarisation, lorsqu'elles abordent ces sujets, les énormités sont leur lot coutumier. »

Pour citer un non-forestier, P. Kalck écrit en 1992 [39, p. 24] : « L'historien du présent toutefois sera, pour la plupart des pays africains, fort embarrassé. Bien souvent, il devra se contenter de maigres articles de presse, de reportages douteux, de statistiques imprécises ou de documents à préoccupation publicitaire. » Sur un tout autre problème, mais cela s'applique assez bien ici, James de Coquet écrit en 1983 : « Pourtant beaucoup de gens émettent sur la question des avis péremptoires. Leur grande force est de ne jamais l'avoir étudiée et de ne s'être jamais rendus sur les lieux <sup>5</sup>. » [22, p. 159]

---

5. À titre anecdotique, signalons que Marguerite Donnadiou, auteur avec Philippe Roques de *l'Empire français*, 1940, Gallimard, a poursuivi une carrière littéraire et cinématographique sous le pseudonyme de Marguerite Duras, cf. ASSOULINE (Pierre). – Duras l'Indochinoise. – *L'Histoire*, n° 203, octobre 1996, p. 47.

Quelle différence entre la période coloniale et la période plus récente, où le nombre de chercheurs, botanistes, écologues, ethnologues, sociologues... a considérablement augmenté ; ils ont étudié le terrain et, comme le veut leur fonction, ont abondamment publié.

Il faut certes regretter la carence des forestiers français tropicaux en matière d'écrit. Mais, d'une part comme le dit Cohen en 1971 [19, p. XIV] : « *Compared with members of the British Colonial Service who left a rich published record of their thought and action, the French have been taciturn.* » D'autre part, Philibert Guinier, longtemps directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy, souligne à plusieurs reprises ce travers des forestiers français en général. En 1932 : « Si l'œuvre du corps forestier n'a pas été diffusée par de nombreuses publications, par de volumineux traités didactiques, elle est écrite sur le terrain dans nos forêts. Plus faire que dire, est volontiers la devise des forestiers français » [34]. Il revient encore sur ce thème vingt ans après, en 1952 [30, p. XVI] : « Assurément, on peut regretter, comme l'écrivait Parade en 1855, le "riche butin" qu'auraient pu et pourraient fournir les forestiers, si chacun d'eux, se croyant tenu à quelque obligation envers la science, avait à cœur d'acquitter sa dette. » On peut déplorer que « des matériaux utiles aux progrès de la sylviculture restent trop généralement enfouis dans la mémoire ou les cartons de ceux qui ont consacré une part notable de leur vie à les rassembler. Mais on peut excuser la timidité littéraire d'hommes absorbés par leurs fonctions, plus ou moins isolés ». Et ceci s'applique encore plus aux forestiers tropicaux, plus souvent en brousse qu'au poste, dans des conditions de travail médiocres et longtemps sans secrétaire-dactylographe ! Puisse cet ouvrage compenser un peu ce défaut, en dépit des difficultés rencontrées et des lacunes qu'il présente.

## 5. QUELQUES PROBLÈMES MAJEURS ET MINEURS

Tous les historiens et économistes s'intéressant aux colonies ont été confrontés aux problèmes des statistiques : éparpillement, irrégularité, faible qualité ou absence. La plainte est générale dans la diversité des formulations. Pour n'en citer que quelques-unes :

E. Du Vivier de Strel en 1917 : « Nous ne pouvons nous empêcher de signaler l'inexistence de toute statistique d'ensemble de nos colonies » [61, p. 133].

F. Bernard en 1922 : « On sait qu'il existe en Indochine 25 ou 30 variétés de riz, 50 espèces de tabac [...] mais on n'en sait ni le nombre des habitants, ni la superficie des terres cultivées ! » [10, p. 547].

R. Arnaud en 1935 [3, p. 43] : « L'insuffisance des statistiques coloniales établies sur des bases différentes au point de vue classification des marchandises et des valeurs [...], grand retard de publication ».

René Bouvier déjà en 1933 [13], puis, en 1936, reprenant les termes de Lavergne p. 28 dans le rapport d'ensemble de la Commission générale des productions à la conférence impériale : « L'insuffisance et l'éparpillement de la documentation et des statistiques au ministère des Colonies se sont révélés dès la phase préparatoire de la conférence impériale. Les renseignements souvent incomplets ou tardifs établis d'après des méthodes variables d'une colonie à l'autre et

sans plan d'ensemble devaient être recherchés dans les archives des divers services du ministère ou des agences coloniales » [14, p. 13].

J.-J. Poquin en 1957 [51, pp. 12 et 16] se plaint de l'insuffisance et de l'état quasi embryonnaire des statistiques des pays d'outre-mer.

Un forestier, E. Uhart (Nancy, 1939) [58, p. 106], écrit en 1961 : « L'absence de statistiques valables est un caractère du sous-développement ; Madagascar n'y échappe pas », tandis que R. Hoffherr, pourtant bien placé, ouvre son livre de 1958 [35] sur la « perspective d'un ciel d'Afrique, chargé d'épais nuages statistiques, d'un horizon voilé d'indices, de tableaux et de diagrammes ».

Pour ne citer que quelques contemporains, C. Cotte [23, p. 11] écrit en 1981 : « La faiblesse des statistiques pendant cette brève période — 1936-1940 — est aussi un grave problème. L'absence de données complètes et sérieuses est quasi générale, à l'exception des chiffres du commerce extérieur et des différents budgets. Dans les autres domaines, les données sont éparées, fragmentaires, sujettes à caution. [...] Dans cette période, toute statistique doit être maniée avec la plus extrême prudence. »

Marc Michel en 1982 [47, p. 139] : « Il est inutile d'insister à nouveau sur les faiblesses du matériel statistique du temps – 1914-1918 – pourtant plus aisé à réunir dans le domaine de l'économie que dans celui de la démographie. »

R. Julienne écrit en 1988 [38, p. 29] : « La réalité de toutes ces productions (agricoles) était mal connue et les statistiques qui en étaient établies par l'Administration fort incertaines. Seules étaient véritablement suivies les productions et les transactions ayant un rapport direct avec le commerce extérieur. Et encore ces chiffres étaient-ils souvent très inférieurs à la réalité. »

Enfin Nepote et de Vienne, en 1993 [49, p. 26] : « Les sources statistiques dont on dispose sont disparates, fragmentaires et souvent imprécises, voire divergentes. Il est donc illusoire de penser pouvoir donner des lectures classiques sur le mode des habituels commentaires de sources homogènes, continues et fiables. »

Pour l'histoire des statistiques coloniales, on peut se référer à la conférence de Béatrice Touchelay en 1996 [56] qui distingue bien la période avant 1939 où l'Administration se borne longtemps à la collecte de données, avec un petit bureau ouvert seulement en 1934 au ministère des Colonies grâce à deux statisticiens transférés du service de la statistique de l'Indochine par suite de restrictions budgétaires, ce qui conduit à une amélioration sensible. Après la mise en place d'un Service national de la statistique lourd sous Vichy, qui permet des progrès techniques (mécánographie), la formation de personnel et une réflexion sur les méthodes (sondages au lieu de l'exhaustif), un Service central des statistiques est créé en 1944, donnant naissance à l'Institut national de la statistique et des enquêtes économiques (INSEE en 1956) et, en parallèle, à un service colonial des statistiques au ministère des Colonies qui s'installera progressivement dans les territoires en avril-mai 1945. Une des premières publications de ce dernier est en 1947 *Statistiques du Commerce extérieur des territoires français d'Outre-Mer* (138 pages). On trouvera dans de nombreuses études la liste des sources statistiques disponibles, en particulier celle donnée par H. d'Almeida-Topor dans le numéro spécial 1976 de la *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer* sur l'Afrique et la crise de 1930 [2].

En matière forestière, l'établissement de statistiques est un exercice périlleux. La superficie des forêts dans des pays sous-équipés, non ou mal cartographiés, est difficile à connaître, encore faut-il s'entendre sur ce qui doit être, ou non, considéré comme forêt, espace boisé, etc. et l'aire forestière est en perpétuel remaniement : défrichements, incendies, reconquête, reboisement. L'autoconsommation des divers produits forestiers, dont le bois énergie et les bois de service (perches, piquets, etc.) ne peut faire l'objet que de vagues estimations. Seuls les chiffres du commerce extérieur semblent facilement accessibles, car provenant des relevés du service des douanes, pourtant pendant longtemps ce ne fut pas si simple. En 1930, la nomenclature douanière du Cameroun considère les rubriques suivantes :

- bois d'ébénisterie en billes ou sciés à plus de 2 dm d'épaisseur ;
- bois de menuiserie ou de charpente en billes ou sciés à plus de 2 dm d'épaisseur ;
- bois débités à moins de 2 dm d'épaisseur de toutes sortes, autres que traverses et merrains ;
- traverses de chemin de fer ;
- merrains.

Pendant longtemps, une grande partie des bois exportés est sous forme d'équarris, même pour l'okoumé, et non pas de grumes plus ou moins cylindriques. On a des chiffres pour les sorties mais pas d'indications sur les destinations, même supposées au départ. Avant 1939, les bois, en particulier l'okoumé, partent, avant 1939, sans être vendus ferme et sont chargés à option et déchargés selon les ordres du courtier qui les vend en consignation dans le port et le marché le plus prometteur. Pour les données « Exportations de bois en grumes » de la Côte d'Ivoire, 29 sources ont été examinées, les unes assez proches à quelques dizaines de tonnes près, les autres franchement différentes ; certaines agglomèrent tonnages de bois ronds et tonnages de bois débités sous la même rubrique, d'autres publications ne se sont pas aperçues que les statistiques forestières d'exportations sont exprimées à compter de 1954 en mètres cubes et non plus en tonnes ; mais les tonnages pour ce territoire étaient souvent obtenus par l'application du coefficient moyen 0,7 aux quantités de bois exportées et décomptées en volumes par le service des douanes [5, note 1, p. 73]. Il n'est pas tenu compte des bois dirigés vers le reste de la fédération de l'AOF : Cotonou, Dakar par exemple. Les valeurs des exportations sont souvent calculées, surtout avant 1939, sur des valeurs arbitraires ou des mercuriales.

La comparaison des effectifs du personnel paraît aisée, mais entre l'effectif budgétaire (prévu), l'effectif réel (budgétisé, pris en dépense, qui peut être inférieur ou supérieur au précédent), le nombre de présents au territoire (après déduction des personnels en congé à l'extérieur), des actifs (malades, détachés, en mission, etc. soustraits) que de confusions ! Parfois le nombre pour une catégorie varie brusquement du 31 décembre année  $n$  au 1<sup>er</sup> janvier année  $n + 1$ , dans deux rapports annuels successifs.

Le nombre d'arbres abattus par espèce dans chaque territoire produit fidèlement dans chaque rapport annuel (depuis 1922 pour la Côte d'Ivoire) est issu des relevés des carnets de chantier des exploitants qui servent de base aux taxes d'abattage ou redevances, il ne tient pas compte des arbres abandonnés sur les coupes.

Certaines données concernent des exercices allant du 1<sup>er</sup> juillet de l'année  $n$  au 30 juin de l'année  $n + 1$ , par exemple les engagements et paiements du FIDES, les budgets de l'Indochine. Un décret du 27 octobre 1911 rend obligatoire en Cochinchine l'usage des poids et mesures du système décimal français, cette mesure est étendue à toute l'Indochine par décret du 13 juin 1914 et par ordonnance royale du 29 décembre 1914 au Cambodge ; mais on rencontre encore longtemps des données en piculs.

Ce problème des difficultés statistiques n'est pas nouveau, même pour la France, ni spécifique aux colonies et aux données forestières. J. Klatzmann [40] écrit en 1994 : « J'ai été conduit, surtout au début de ma carrière, à beaucoup travailler sur les statistiques agricoles de la France, principalement les statistiques annuelles et les résultats de l'enquête de 1929. J'y ai trouvé à la fois inexactitudes manifestes, invraisemblances, incohérences et impossibilités de comparaisons dans l'espace et dans le temps. ». P. Varet dit en 1927 [60, p. 117] : « M. Sarraut n'a pas hésité à écrire : "Il a été matériellement impossible de dresser les statistiques complètes de tous les produits coloniaux qui ont été importés en France pendant la guerre" » (il faut dire qu'à la fin de 1918 il existait 191 offices, unités ou commissions, dont 80 siégeaient au ministère de la Guerre, sans répartition claire et stable des attributions pour traiter des besoins de la France).

Déjà Schlich, en 1890 [55, p. 26], écrivait : « *I have taken a great deal of trouble to give accurate information, but I found it a difficult task to get hold of it, since it is so very much scattered, and in many cases difficult to find.* » En 1925, Arnould, parlant des statistiques forestières métropolitaines, souligne : « Les statistiques des douanes réunissent dans une même catégorie les bois résineux et les bois feuillus autres que le chêne et le noyer. [...] Les bois de pâte rentrent dans les bois à brûler ; dénommés "bois d'essences résineuses en rondins", ils sont classés sous le n° 135bis à la suite des bûches, fagots et bourrées qui constituent le n° 135. Cette classification a pour objet de ne frapper que d'un droit réduit les bois dirigés vers les fabricants de pâte [...] ; elle ne s'applique pas aux bois de pâte d'essences feuillues. » [4, pp. 2 et 6].

Il ne faut donc pas jeter la pierre plus qu'il n'est utile sur les statistiques coloniales ! Voici cependant quelques jolies perles et motifs d'interrogation sur lesdites statistiques.

Le rapport Villaume sur les droits de douane au congrès international forestier de 1913 (pp. 385-413) dit, p. 389, que ces droits sur les contreplaqués sont levés sur la base de la « tonne de 100 kilos ».

Bernard [10, p. 391] écrit en 1922 : « En ce qui concerne le Gabon, l'exposé des motifs à la page 62 évalue la population à 1 050 000 habitants et à la page 200 à 275 000 seulement. ».

Le livre de Trader Horn, qui a fait rêver beaucoup d'enfants, *La Côte d'Ivoire aux temps héroïques 1870-1880*, concerne en réalité le Gabon !

R. Bouvier [14, p. 14] dit en 1936 : « L'Indochine et l'Afrique du Nord seules possèdent un véritable service statistique et combien imparfait. En 1920, le prix en douane du riz blanc indochinois est de 63 F le quintal, en réalité le prix moyen de l'année est de 125 F, de sorte que, si les statistiques douanières chiffrent la valeur des sorties de riz à 581 millions, la valeur réelle est de 1 400 millions de F. Les statistiques

étant établies en francs pour un pays où la monnaie, avant d'être stabilisée, fluctuait avec l'argent, leurs chiffres ont créé après 1920 l'illusion qui a duré jusqu'en 1929 d'un extraordinaire essor de l'Indochine. »

Pour ne prendre que deux exemples forestiers, Dayras en 1934 [24, annexe XL, p. 57], citant le *Bulletin de la Statistique Générale de la France*, donne pour les importations d'okoumé en France (en milliers de tonnes) en 1913 : 17, dont 0,06 provenant d'AOF, en 1929 : 87,1 dont AOF 3,6 ; 1930 : 101,2 dont en provenance d'AOF 3,4 ; 1931 : 80,3 dont AOF 4,5 ; 1932 : 45,7 dont 7,7 venant d'AOF, alors que l'aire de l'okoumé est strictement limitée au Gabon et à une partie du Moyen-Congo et de la Guinée espagnole. Dans le rapport annuel 1956 du Gouvernement général de l'AEF, page 19, figure le tableau suivant en centaines de milliers d'hectares :

Forêts	au 31/12/1955	au 31/12/1956
Superficie concédée	2,195	2,427
Enrichie en forêt dense	6,12	7,18
Plantée en savane	1,372	1,682
En réserves forestières	2,542	2,557

En réalité, si la surface concédée fin 1955 est bien de 2 195 000 hectares et celle des réserves forestières de 2 542 000 hectares, la superficie enrichie en forêt dense n'est que de 6 120 hectares et celle plantée en savane de 1 372 hectares ! Grossière erreur de transcription dans un document officiel !

M. Delafosse, ancien administrateur des colonies, puis gouverneur et professeur à l'École coloniale, traite longuement des statistiques et de leur établissement dans son autobiographie de 1923 au chapitre XX [25] ; par exemple page 212 : « J'ai pris sur ma table la liste des villages dont j'ai la charge, je l'ai transcrite sur ce papier que vous voyez, j'ai tracé deux colonnes, l'une pour les poules échassières et l'autre pour les poules ordinaires, et, en face de chaque nom de village, j'ai inscrit un chiffre quelconque dans chacune des colonnes, au petit bonheur. Vous savez bien que c'est toujours ainsi que se dressent les statistiques », et page 214 : « La statistique que je vais envoyer est le pur fruit de mon imagination, mais elle est complète, puisqu'elle n'omet aucun village et ne renferme aucun blanc, ni aucun point d'interrogation. Aussi satisfera-t-elle entièrement le service intéressé. Et dès le moment que je donne satisfaction à mes chefs et réponds exactement à leurs désirs, j'ai conscience de faire tout mon devoir. »

Quand les rapports annuels des services forestiers sont disponibles, il est en principe fait confiance à leurs données, bien que parfois ce soient des surestimations. À défaut et lorsque plusieurs chiffres sont disponibles, émanant de diverses sources pour une même rubrique, sera retenu le chiffre paraissant le plus fiable, soit en fonction de la qualité de la source, soit de la cohérence dans la série chronologique.

Une des graves difficultés rencontrées est celle de lacunes dans la documentation que l'on peut penser utile. Voici quelques exemples. Alors que le décret de 1912 sur l'exploitation forestière en Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une vive querelle entre Administration, gros et petits coupeurs de bois, avec de nombreuses

réunions et interventions à la chambre de commerce, les bulletins de la chambre de commerce de la Côte d'Ivoire avant 1923 n'ont pu être retrouvés, même à Abidjan. Il n'a pas été possible de retrouver des écrits, pas plus que les dossiers administratifs d'André-Marie Lasaulce (1859-?), garde général, puis inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts en Côte-d'Or, qui a effectué une mission en Martinique et proposé le régime forestier de cette île en 1901, puis qui a participé à la mission en Côte d'Ivoire du capitaine Gros en 1907-1908, ou de Nicolas Bertin (1865-1913), garde général, qui décrit à A. Jolyet en 1910 [36, p. 654] des peuplements de Sô (*Isobertinia*) à la suite d'une mission qu'il aurait faite au Soudan en 1910. Plus curieusement, les travaux de la sous-commission « forêts » de la commission des territoires d'outre-mer pour la préparation du plan décennal Monnet (7 réunions du 24 mai au 1<sup>er</sup> août 1946, plus 2 les 22 et 24 janvier 1947, 25 experts entendus, plusieurs rapports écrits) n'ont pu être trouvés ni au Commissariat général au plan, ni aux archives d'outre-mer à Aix, ni aux Archives nationales à Paris ; des documents parallèles, en particulier correspondances, rapports partiels, cartes des projets industriels, de l'un des inspirateurs du plan de développement de l'exploitation forestière et des industries de transformation, résultat de cette sous-commission, R. Landiech, ont pu être heureusement récupérés de-ci de-là (cf. chapitre II-11).

La fluctuation des limites géographiques des territoires pose des pièges faciles à éviter au chercheur averti. Les frontières entre Moyen-Congo, Gabon et Oubangui-Chari ont beaucoup varié (sans parler de l'intermède de l'extension du Kamerun 1911-1915) ; Franceville et même M'Baiki ont été à un moment ou à un autre rattachés au Moyen-Congo. G. Sautter présente, en 1966, 6 cartes successives de 1913 à 1950 [54, pp. 180 à 182, tome I] ; Fort-Archambault fit partie de l'Oubangui-Chari. Le partage en 1928 et 1932 de la Haute-Volta créée en 1919 et sa reconstitution en 1947 sont bien connus. La perte de deux provinces du Cambodge, cédées au Siam de 1940 à 1945, également. Les changements de découpages administratifs entre cercles ou régions, subdivisions ou districts ont été partout nombreux. À Madagascar par exemple, les 18 provinces divisées en 90 districts légués par Galliéni sont remplacées lors de la réforme du 1<sup>er</sup> janvier 1928 par 6 régions divisées en provinces, avec dans les parties éloignées des subdivisions. De 1924 à 1946 existe une circonscription de Dakar et dépendances, couvrant à partir de 1937 la totalité de la presqu'île du Cap-Vert, y compris Rufisque ; elle fut rétablie en 1950 sous le nom de région du Cap-Vert ; des personnels forestiers, non comptés à l'effectif Sénégal, y furent affectés. Les noms de certains territoires d'outre-mer devenus États, de régions, de villes ont changé après les indépendances. Pour la cohésion du texte seront conservées les appellations en vigueur à l'époque des faits avec à la suite de la première apparition, entre parenthèses, le nom actuel.

Au fil du texte seront rencontrés des termes couramment utilisés au moment où les sources ont été écrites ou publiées : colonies, fonctionnaires coloniaux, colons, voire race (cf. Charles P. Seligman, *Races of Africa*, traduit en français en 1935 ; jusqu'en 1970 le certificat d'ethnologie délivré par l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris, puis par l'université Paris V, comportait un cours, avec travaux pratiques, d'anthropologie physique). À partir de 1946-1947, on a cherché à faire disparaître le terme « indigène » de la littérature officielle et du langage courant au

profit de termes « autochtone », « aborigène », etc., voire comme la direction des affaires politiques en Oubangui-Chari, qui écrit : « la mentalité vernaculaire ». Charles-André Julien s'élève contre les confusions qui en résultent [37, p. 1]. C'est une facilité d'écriture que d'utiliser des mots de la vie courante coloniale. Une case signifie aussi bien une habitation africaine rectangulaire ou ronde avec toit de paille, de feuilles de palmier ou de tôles qu'une maison d'Européen, en briques ou en parpaings ; on dit : « la case du gouverneur », la « case de Gaulle » à Brazzaville est célèbre. Un pick-up n'est pas un dérivé du phonographe, mais une camionnette à un pont permettant le transport sur les pistes médiocres des impedimenta nécessaires : matériel de campement, outils, voire fût de 200 litres d'essence, et du personnel attaché : boy, motor-boy, etc. Le chemin de fer a longtemps été appelé « railway » là où il existait (cf. Rondet-Saint [65, p. 303], et des rapports d'Aubrèville sur la Côte d'Ivoire). La « brousse » est un terme très général désignant souvent tout ce qui est en dehors des centres européens pour ceux qui y habitent : « aller en brousse le dimanche » signifie rendre visite à un marché, un village ou aller à la chasse. Un « casernet » n'est pas une petite caserne, mais la feuille d'attachement, relevé des jours de présence permettant de calculer le salaire des manœuvres journaliers. Le terme « essence » désigne un ensemble d'arbres forestiers d'une même espèce botanique ; pour respecter les textes de l'époque, les noms latins des essences utilisés avant 1960 ont été en général conservés et les noms couramment admis sur le plan sylvicole et commercial de ces espèces, ex : Iroko *Chlorophora excelsa* et non pas *Milicia*, Karité : *Butyrospermum Parkii*, etc.

Dans les pays de forte production de bois d'œuvre, le « forestier » désigne, le plus souvent, dans le langage courant, les coupeurs de bois, dirigeants ou employés des entreprises d'exploitation forestière. Pour bien distinguer les deux catégories de sujets, ces derniers seront appelés coupeurs de bois ou exploitants forestiers, tandis que le nom « forestier » sera réservé aux fonctionnaires du service des Eaux et Forêts (cf. note 2).

Le vocabulaire technique des forestiers ou des exploitants forestiers utilise des termes précis mais il n'est pas encombré d'idéologismes ambigus, complexes, souvent employés mal à propos ; certains mots ou certaines expressions seront définis par une note en bas de page à l'intention des profanes (mais qui dira l'origine de l'expression « raie d'okoumé » : grume ou bille de cette essence dans les relevés douaniers du Gabon ?). Une confusion fréquente provient du terme « production forestière » ; il ne s'agit pas de la production biologique : équilibre entre le résultat de la photosynthèse et les pertes naturelles (donc nulle en forêt équilibrée « vierge »), ni du prélèvement total effectué par les populations ou les entreprises d'exploitation (dans lequel figurent des produits non ligneux et des bois de petit diamètre) ; dans la plupart des cas, l'expression « production forestière » signifie en réalité : récolte, ou plutôt cueillette, des bois d'œuvre, de service ou de chauffage commercialisés et objet d'estimation statistique quant aux volumes sortis de forêt.

Plus complexe est le problème des termes utilisés en matière de description de la végétation par suite de la diversité de leur contenu phytogéographique, biologique, technique et des enjeux scientifiques, administratifs ou politiques qu'ils peuvent recouvrir. J. Coudreau (Nancy, 1931) [63, p. 556] rappelle en 1951 la position d'Aubrèville : chaque science a besoin de sa propre terminologie et le

forestier étudie le problème sous trois angles : utilité collective, point de vue phytosociologique, biologique et pédologique, vocation forestière technique, temporaire ou non, et il souhaite une normalisation de la terminologie (*cf.* entre autres R.S. Troup [57, p. 110] et A. Aubréville en 1951 [7, p. 66]). Dans son rapport général au colloque « les Divisions écologiques du monde » en 1954 du Centre national de la recherche scientifique, le professeur Humbert [64, pp. 210 et 215] dit : « Il est bien difficile d'imposer à chacun des termes steppe, savane, prairie, forêt, des limites précises... ; la nature ne se soucie pas de notre besoin d'étiqueter, de classer, d'encadrer et de hiérarchiser [...]. Comme le terme savane, le terme forêt a donné lieu à des discussions serrées sans rallier l'unanimité des participants quant à la définition la plus convenable, car les limites à lui assigner quant à la densité et à la hauteur des peuplements sont nécessairement conventionnelles. » Il ne faut pas cacher que les terminologies en la matière ne sont que l'effervescence de différents courants de pensée scientifique et technique (*cf.* aussi [17, p. 24]). Si le colloque de Yangambi en 1957 a permis un certain consensus en matière de phytogéographie africaine, les problèmes ne sont pas résolus en 1960 pour l'Indochine et Madagascar, ni non plus dans le domaine des différents stades de la forêt dense (brousse secondaire, forêt secondaire jeune ou vieille, forêt primaire, forêt dense sempervirente, semi-décidue, sèche, etc.).

Comparer des valeurs : dépenses, recettes, valeur des exportations, des investissements, salaires, etc, entre différentes époques constitue une tâche délicate ; c'est encore plus complexe quand elles sont exprimées dans différents territoires où, si l'unité monétaire est la même, franc ou franc CFA, les niveaux des prix diffèrent ; c'est aussi plus difficile lorsque ces valeurs sont formulées en une unité différente, longtemps fluctuante, comme en Indochine la piastre rattachée jusqu'en 1930 à l'étalon-argent. La plupart des valeurs publiées ci-après, tirées de documents divers, dont en particulier les rapports annuels des services forestiers des colonies, sont exprimées d'une part en monnaie courante, d'autre part sont arbitrairement converties, déflatées, en unités monétaires européennes récentes, en euros 2002. Si ceci a pour but de faciliter les comparaisons, on ne doit pas en masquer les travers. Théoriquement, le franc CFA équivaut pendant une première période à 1,7 F métropolitain, puis à 2 F métropolitains courants, mais le problème est plus compliqué. Les prix des marchandises, les salaires de la main-d'œuvre diffèrent entre colonies et métropole, mais encore plus entre colonies elles-mêmes et selon la localisation dans le même territoire. L'essence, le ciment... n'ont pas le même prix à Pointe-Noire et à Fort-Lamy ; le salaire d'un maçon n'est pas constant entre Abidjan et Gigo. Cependant on est obligé de faire avec les données dont on dispose.

Pour l'Indochine, les difficultés sont encore plus grandes, car non seulement le cours de la piastre a été longtemps fluctuant, mais de plus les cotations officielles diffèrent de celles des marchés. Considérant les recettes et les dépenses des services forestiers d'Indochine, nous avons donné les valeurs en piastres de la cote officielle et leur conversion piastre courante-franc métré courant (mais peut-être beaucoup de dépenses étaient-elles réglées au cours commercial, plus bas que le cours officiel). On trouvera en annexe du chapitre II.7 un tableau chronologique tentant de présenter la piastre indochinoise en francs courants et en euros 2002. Plutôt que de présenter les valeurs en franc 1960 comme monnaie de référence, le choix a été fait

de l'euro 2002, plus parlant pour les lecteurs. Cette conversion a été faite à partir de la chronique d'équivalences présentée par l'INSEE ; celle-ci repose sur les indices prix de gros et prix de détail pour la métropole, base qui ne correspond pas, hélas, à la variation de ces prix dans les colonies et territoires étudiés ici.

## 6. QUEL PLAN ADOPTER ?

Explorer des sources, rassembler des matériaux, des données est une vaste tâche. Les classer, choisir ceux qui sont retenus, c'est relativement facile si on ne perd pas de vue que la compilation doit aboutir à une synthèse comparative. Ni une présentation par territoire, groupe de territoires ou zone phytogéographique, ni un découpage par grandes périodes, ne me sont apparus satisfaisants. Un découpage par grands thèmes est apparu plus clair et plus « efficace ». La composition de ce travail essaie de rendre intelligible le « fonctionnement » de la foresterie tropicale française à la fois dans une certaine diversité géographique et un apparent continuum historique avec ses nuances. Elle privilégie le fil conducteur que sont la vie et l'action des ingénieurs forestiers du corps d'outre-mer, même s'il prend parfois la forme d'un écheveau avec des destinations multiples.

La complexité de la « foresterie », telle qu'abordée ici, est si grande qu'il est difficile de parler d'un développement technique, d'une « entreprise », sans considérer les conditions matérielles et intellectuelles qui président à son lancement, à son accomplissement ou à son échec (quand on arrive à les cerner suffisamment). Les actions et les résultats, sur les plans technique, scientifique, économique et humain, sont étroitement liés, non seulement aux contextes, mais aussi entre eux. L'architecture retenue est simple : contexte, acteurs et moyens, actions et conséquences.

### Plan

Avant-propos

Introduction

#### Première partie : Les objectifs, les politiques

Présentation

- Chapitres
- I.1 Les prémices
  - I.2 Paradigmes ou préjugés ?
  - I.3 La forêt, mère des eaux
  - I.4 La forêt, assurance de fertilité ?
  - I.5 Les arbres et les forêts : fourniture de produits, source de richesses
  - I.6 Forestiers coloniaux et sociétés
  - I.7 Convergences
  - I.8 Mise en place progressive des services forestiers coloniaux
  - I.9 Pouvoirs et influences. Vers une politique forestière aux colonies

#### Deuxième partie : Les services forestiers coloniaux français : organisation, agents, moyens

Présentation

- Chapitres II.1 Attributions et organisations des services forestiers coloniaux  
II.2 Les forestiers : qui sont-ils ?  
II.3 Recrutement et formation : d'où viennent les forestiers ?  
II.4 Les effectifs : combien y a-t-il de forestiers ?  
II.5 Aperçus sur la vie professionnelle des forestiers  
II.6 Aux frontières du métier : comment vivent les forestiers coloniaux ?  
II.7 Les moyens financiers : budgets et recettes  
II.8 Les dépenses des services forestiers  
II.9 Financements et plans  
II.10 À la recherche de financements spécifiques  
II.11 Le plan de production et d'industrialisation forestières  
II.12 Les services forestiers et le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES)  
II.13 Les moyens de travail  
Conclusion

### Troisième partie : Les grandes actions forestières

#### Présentation

- Chapitres III.1 Contributions des forestiers à la connaissance des forêts  
III.2 Réglementations et procédures  
III.3 La protection de la couverture végétale  
III.4 La propriété des terres et le statut des forêts  
III.5 Des îlots de protection spécifique : réserves et forêts classées  
III.6 Les actions en forêt dense humide  
III.7 Dans les savanes et le Sahel. Reboisements et exotiques  
III.8 L'aménagement des forêts  
III.9 La recherche forestière  
III.10 Des arbres et des hommes : arbres des routes et des rues ; éducation du public  
III.11 Vues rétrospectives

### Quatrième partie : Au-delà des forêts

#### Présentation

- Chapitres IV.1 Conservation de la nature  
IV.2 Faune et chasse  
IV.3 Pêche et pisciculture  
IV.4 Conservation des sols  
IV.5 Pastoralisme

### Cinquième partie : Les produits

#### Présentation

- Chapitres V.1 Le bois énergie  
V.2 Les bois de service

- V.3 Les produits forestiers non ligneux
- V.4 Connaissances des bois
- V.5 Les exploitations forestières
- V.6 Le commerce des bois
- V.7 Les industries de transformation

## 7. CONCLUSIONS

La bibliographie générale est volontairement réduite au profit des bibliographies détaillées, des références par chapitre. Elle ne contient que quelques grands ouvrages traitant de plusieurs problèmes et de la foresterie tropicale en général et quelques titres de revues spécialisées, indispensables à consulter par tous ceux qui s'intéressent à la foresterie tropicale.

Les classements résultant du plan adopté, tout nécessaires qu'ils soient pour ordonner la profusion des faits et idées, contiennent une part de subjectivité. Cette rédaction n'a pas échappé à l'arbitraire (ainsi la méthode « taungya » est traitée au chapitre III.7 sur les savanes, en même temps que les Eucalyptus et le Teck), ni non plus à des choix préférentiels ; une certaine préférence se manifeste en faveur des périodes, spécialement antérieures à 1945, des pays actuellement les moins familiers, en particulier l'Indochine, des thèmes de la quatrième partie, et des auteurs moins connus, en particulier non forestiers. Ceci est évidemment au détriment de la période 1945-1960, pourtant très active, des territoires africains du Gabon, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal et des grands auteurs « classiques », que l'on peut estimer mieux connus.

Entre autres objectifs, cet essai de synthèse comparative espère stimuler la recherche et attirer l'attention des historiens sur un secteur et une approche, jusqu'à maintenant assez peu traités, de la France d'outre-mer.

## BIBLIOGRAPHIE

1. ALEXANDRE (P.), 1981. – Les Africains. – Paris : Lidis. – 607 p.
2. ALMEIDA-TOPOR (Hélène d'), 1976. – Introduction à une étude graphique de la crise. – *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. LXIII, n° 232-233 "L'Afrique et la crise de 1930", pp. 713-723.
3. ARNAUD (René), 1935. – Rapport général de la Commission spéciale des productions métropolitaines exportables vers la France d'Outre-mer. pp. 35-52. In : Conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-mer, tome II. – Paris : Larose éd.
4. ARNOULD (A.), 1925. – Coupons-nous plus de bois qu'avant la guerre ? – *Revue des Eaux et Forêts*, tome LXIII, n° 1, janvier 1925, pp. 1-15.
5. ASSOCIATION COLONIES-SCIENCES, 1930. – Les exportations de bois par les colonies françaises et les territoires sous mandat français. – *Actes et comptes rendus de l'Association Colonies-Sciences*, VI, n° 57, pp. 71-73.
6. AUBRÉVILLE (André), 1935. – La Forêt coloniale : les forêts de l'Afrique-Occidentale française. – *Annales de l'Académie des Sciences coloniales*, tome LX, 245 p.
7. AUBRÉVILLE (André), 1951. – Prospections en chambre. – *Bois et forêts des tropiques*, n° 17, pp. 63-69.
8. BARUCH (M.-O.), 1997. – Servir l'État français. L'Administration en France de 1940 à 1944. – Paris : Fayard. – 737 p.

9. BAYARD (J.-F.), 1989. – L'État en Afrique – Une politique du ventre. – Paris : Fayard. – 439 p.
10. BERNARD (colonel F.), 1922. – La Mise en valeur des colonies et le programme de M.A. Sarraut. – *La Revue de Paris*, 15 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1922, pp. 365-394 et pp. 543-560.
11. BONNEUIL (Christophe), 1991. – Des savants pour l'Empire – La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de la « mise en valeur des colonies françaises », 1917-1945. – Paris : Orstom éd. Th 1069. – 1125 p.
12. BOUSSENOT (Georges), 1946. – Les principes d'une politique coloniale nouvelle. – *Marchés coloniaux*, 2<sup>e</sup> année, n° 26, 11 mai 1946, pp. 437-439.
13. BOUVIER (R.), 1933. – Insuffisances des statistiques coloniales. – Publication de *La Dépêche coloniale*.
14. BOUVIER (R.), 1936. – Le Commerce franco-colonial. – Paris : Imp. Tournon. – 140 p.
15. BOUVIER (J.), GIRAULT (R.), THOBIE (J.), 1986. – L'Impérialisme à la française, 1914-1960. – Paris : La Découverte. – 294 p.
16. BRUNSWIG (H.), 1983. – Noirs et blancs dans l'Afrique noire française ou comment le colonisé devient colonisateur, 1870-1914. – Paris : Flammarion. – 245 p.
17. CHASTENET (M., dir), 1998. – Plantes et paysages d'Afrique : une histoire à explorer. – Paris : Karthala, C.R.A. – 587 p.
18. CHAUVEAU (D<sup>r</sup> Claude, sénateur, 1922 à 1924). – Écrits et paroles. – Discours à l'inauguration du monument aux morts de Semur-en-Auxois par A. Sarraut, ministre des Colonies. – Paris : Baillière éd. – pp. 291-298
19. COHEN (W.B.), 1971. – Rulers of Empire. – The French Colonial service in Africa. – Stanford : Hoover Institution Press – Stanford Univ. – 278 p. [Traduit en 1973. – *Empereurs sans sceptre*. – Paris : Berger Levrault].
20. COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), 1961-1962. – La Mise en dépendance de l'Afrique noire : essai de périodisation, 1800-1970. – *Cahiers d'Études Africaines*, vol. XVI, n° 1-2, pp. 7-58.
21. COQUERY-VIDROVITCH (Catherine), 1976. – L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse de son développement – Rapport d'ensemble. – *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. LXIII, n° 232-233, pp. 386-424.
22. COQUET (James de), 1983. – Une vie pas comme les autres. – Paris : Presses de la Cité. – 224 p.
23. COTTE (Cl.), 1981. – La Politique économique de la France en Afrique noire, 1936-1946. – Université Paris VII. – 299 p. (Thèse. Histoire)
24. DAYRAS (G.), 1934. – Les relations économiques entre la France et ses colonies. Rapport au Conseil national économique du 30 novembre 1934. – Paris : Imprimerie nationale. – 174 p.
25. DELAFOSSE (M.), 1923. – Broussard ou les états d'âme d'un colonial suivi de ses propos et opinions. – Paris : Larose. – 262 p.
26. DESCHAMPS (H.), 1975. – Gabon 1960-1961. In : Roi de la Brousse. Mémoires d'autres mondes. – Paris : Berger Levrault. – 360 p.
27. DOUMER (Paul), 1905. – L'Indochine française (souvenirs). – Paris : Vuibert et Nouy. – 424 p.
28. FREMIGACCI (J.), 1976. – La Colonisation à Vatomandry-Mahanoro – Espérances et désillusions (1895-1910). – Tananarive *Omalysy Anio*, n° 3-4, pp. 167-247.
29. GUIGAND (chairman Sir Francis de), 1951. – Africa South of the Sahara. – Cape Town : Oxford University Press. – 286 p.
30. GUINIER (Ph.), 1952. – Préface à l'ouvrage « Sylviculture » de M. Perrin. – Nancy : École nationale des Eaux et Forêts. – tome I, 318 p., pp. LX-XXII.
31. HAILEY (Lord John W.), 1938. – An African survey ; a study of problems arising in Africa south of the Sahara. – London : Oxford University Press. – 1 676 p. (2<sup>e</sup> édition 1957).
32. HARROY (J.-P.), 1944. – Afrique, terre qui meurt. – Bruxelles : Marcel Hayez. – 557 p. (2<sup>e</sup> édition 1949).
33. HENIGE (David), 1974. – On method : an apologia and a plea. – *History in Africa*, n° 1, pp. 1-7.
34. HICKEL (R.), 1932. – Présentation des comptes rendus du Congrès de l'Union internationale des Instituts de Recherche forestière de Nancy, septembre 1932. – *Comptes Rendus des Séances de l'Académie d'Agriculture de France*, vol. XX, 1934, pp. 120-122 citant le discours d'ouverture de Ph. Guinier.

35. HOFFHERR (R.), 1958. – La Coopération franco-africaine. – Paris : Sirey. – 173 p.
36. JOLYET (A.), 1910. – Critique de A. Chevalier : Première étude sur les bois de Côte d'Ivoire. – *Revue des Eaux et Forêts*, pp. 653-656.
37. JULIEN (Charles-André), 1952. – Introduction du livre de Leroi-Gourhan (A.) et Poirier (J.) : Ethnologie de l'Union française. Tome V : Afrique. – Paris : Presses Universitaires de France.
38. JULIENNE (R.), 1988. – Vingt ans d'institutions monétaires ouest-africaines, 1955-1975 – Mémoires. – Paris : L'Harmattan. – 482 p.
39. KALCK (P.), 1992. – Histoire centrafricaine, des origines à 1966. – Paris : L'Harmattan. – 354 p.
40. KLATZMANN (J.), 1994. – Présentation de l'ouvrage de Toutain (J.Cl.) : La production agricole de la France de 1910 à 1990. – *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, n° 80, pp. 167-168.
41. LABOURET (H.), 1952. – Colonisation, colonialisme, décolonisation. – Paris : Larose éd. – 203 p.
42. LANNE (Bernard), 1993. – Résistance et mouvements anti-coloniaux au Tchad 1914-1940. – *Revue française d'histoire d'outre-mer*, LXXX, n° 300, pp. 425-442.
43. LAVAUDEN (L.), 1930. – Le Problème forestier colonial. – *Revue des Eaux et Forêts*, tome 68, pp. 1-15, 87-100, 179-195.
44. LAVAUDEN (L.), 1934. – Les grands animaux de chasse de l'Afrique française (A.O.F. A.E.F. Cameroun). pp. 323-495. Dans : Faune des Colonies françaises, tome V, Fasc. 7. — Paris : Sté Éditions géographiques, maritimes et coloniales.
45. MAMMEN (E.), 1964. – Wirken deutscher Forstwirte in Uebersee vor 1914. Ein gesischtlicher Beitrag zur forstlichen Entwicklungshilfe. – *ForstArchiv*, vol. 35, n° 6, pp. 117-123 ; n° 7, pp. 144-153.
46. MEULEAU (M.), 1990. – Des pionniers en Extrême-Orient – Histoire de la Banque de l'Indochine, 1875-1975. – Paris : Fayard. – 647 p.
47. MICHEL (Marc), 1982. – L'Appel à l'Afrique – Contributions et réactions à l'effort de guerre en A.O.F., 1914-1919. – Paris : Presses de la Sorbonne IX. – 533 p.
48. MICHEL (Marc), 1997. – Défense et illustration de l'historiographie française de l'Afrique noire (circa 1960 – circa 1995). – *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n° 314, pp. 83-92.
49. NEPOTE (J.), VIENNE (M.S. de), 1993. – Cambodge, laboratoire d'une crise – Bilan économique et social. – Paris : CHEAM. – 195 p. (Notes africaines, asiatiques et caraïbes).
50. PERROT (C.H.), 1970. – L'Histoire dans les royaumes agnis de l'Est de la Côte d'Ivoire. – *Annales ESC*, VI, 70, nov.-déc. 1970, pp. 1659-1677.
51. POQUIN (J.J.), 1957. – Les relations économiques extérieures des pays d'Afrique noire de l'Union française, 1925-1955. – Paris : A. Collin. – 297 p. (Centre d'Études Économiques).
52. PRADES (J.), 1921. – Rapports cantonnement Est du Tonkin, 1920 et 1921. – Hanoï : Imprimerie tonkinoise. – 36 et 37 p.
53. SARRAUT (Albert), 1921. – Exposé des motifs du projet de loi (dit Plan Sarraut). – Paris : Journal Officiel de la République Française. *Documents Chambre des Députés* – Session ordinaire du 12 avril 1921. – pp. 1574-1665.
54. SAUTTER (G.), 1966. – De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement. – Paris : Mouton. – Tome I, 583 p.
55. SCHLICH (W.), 1890. – Forestry in the Colonies and in India. – Conférence au Royal Colonial Institute, 11 mars 1890. – 8 p.
56. TOUCHELAY (Béatrice), 1996. – Le Développement de la statistique Outre-Mer du début du siècle aux indépendances : l'accomplissement progressif d'une tâche de souveraineté. – Colloque La France et l'Outre-Mer : un siècle de relations monétaires et financières, tenu à Bercy, Ministère des Finances, novembre 1996. CHEFF. – Paris : Imprimerie nationale.
57. TROUP (R.S.), 1940. – Colonial forest administration. – London : Oxford University Press. – 476 p.
58. UHART (E.), 1961. – Les reboisements, facteur préalable au développement de Madagascar. – Université de Paris. – 333 p. ronéo (Thèse Sciences économiques).
59. UNWIN (A.H.), 1920. – West African forests and forestry from Gambia to Cameroons. – London : T.F. Unwin. – 527 p.

60. VARET (P.), 1927. – Du concours apporté à la France par ses colonies et pays de protectorat au cours de la guerre de 1914. – Paris : Les Lettres modernes. – 126 p. (Thèse Sciences économiques Faculté de Droit, Université de Paris).
61. DU VIVIER de STREEL (E.), 1917. – Rapport de la section générale à la Conférence coloniale Maginot. – Paris : Larose éd. – pp. 111-143.
62. WORTHINGTON (E.B.), 1938. – Science in Africa, review of scientific research relating to tropical and southern Africa. – London : Oxford University Press. – 746 p.
63. COUDREAU (J.), 1952. – Sur la nécessité de normaliser la terminologie utilisée en matière de foresterie tropicale –Première conférence forestière interafricaine Abidjan 1951. – Nogent-sur-Marne : C.T.F.T. éd. – 47, 562 p., pp. 551-561.
64. HUMBERT (prof. H.), 1955. – Rapport général sur les pays intertropicaux, pp. 209-219. *In* : Colloque international LIX : “les Divisions écologiques du monde”. – Paris : CNRS, 1984. – 236 p.
65. RONDET-SAINT (M.), 1929. – Dans notre Empire noir. – Paris : Sté éditions géographiques, maritimes et coloniales. – 313 p.

Chapitre extrait de l'ouvrage

# AU SERVICE DES FORÊTS TROPICALES

Histoire des services forestiers français d'outre-mer  
1896-1960

par Joanny GUILLARD

Ouvrage édité et mis en ligne par

 AgroParisTech

Centre de Nancy  
Service des Éditions  
14, rue Girardet – CS 14216  
F-54042 Nancy Cedex

Avec le soutien de l'Association française des Eaux et Forêts (AFEF)

© AgroParisTech, 2014

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC) : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivés.



L'autorisation d'effectuer des photocopies à usage collectif doit être obtenue auprès du Centre français d'Exploitation du droit de copie (CFC) – 20, rue des Grands-Augustins – 75006 Paris.



PREMIÈRE PARTIE

---

**Les objectifs.  
Les politiques**



## Présentation de cette partie

**C**E TRAVAIL essaie de couvrir un peu plus d'une soixantaine d'années, mais il porte essentiellement sur quarante-cinq ans pour l'Indochine, moins de quatre décennies pour les colonies africaines et malgaches, période d'activité réelle des services forestiers, liée à leur direction par des officiers des Eaux et Forêts ; cette durée est à peu près égale à la distance qui nous sépare aujourd'hui du grand changement de nos responsabilités politiques et techniques que furent « les Indépendances ».

Durant le champ historique concerné, les sociétés, les cultures, les économies ont évolué, les services forestiers aussi dans leurs moyens, leurs actions et leurs techniques. Aussi convient-il, non seulement d'évoquer le contexte général dans lequel leur évolution s'est effectuée, mais aussi de présenter les fondements même de leur existence et de leur « philosophie ».

La longue tradition des Eaux et Forêts en métropole, soutenue fortement par l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy – dont sont issus les officiers-ingénieurs du cadre colonial – a longtemps reposé sur l'équilibre de deux grandes fonctions jumelles de la forêt ; l'une, la fonction de production, c'est-à-dire le rôle économique, étant d'assurer, au mieux et de façon durable, l'approvisionnement de la nation en bois et produits forestiers, l'autre, la fonction de protection, le rôle dit aujourd'hui écologique étant de protéger la nature au sens large, en particulier en matière de climat, d'air, d'écoulement des eaux, de défense contre les aléas naturels. Ce n'est que récemment qu'un troisième rôle dit social, lié en partie au développement des loisirs, s'est développé, complétant ainsi la multifonctionnalité des forêts, sa relative nouveauté fait que cet aspect n'est pris que très incidemment en compte dans cet ouvrage. Les conditions des agricultures tropicales, à peu près similaires dans la plupart des pays d'entre les tropiques, font que la forêt, la jachère forestière, et un facteur essentiel dans ces agricultures dites itinérantes, sinon intermittentes. D'où les deux chapitres de cette première partie, I.3 ; la forêt, mère des eaux et I.4 : la forêt, assurance de la fertilité, alors que les positions de fond sur le rôle économique font l'objet du chapitre I.5. La formation supérieure, l'esprit du corps, les directives politico-techniques, la réglementation, etc. contribuent à donner à ces fondements des actions forestières un caractère quasi dogmatique, et, en contre partie par un effet miroir, ces principes imprègnent la réglementation et la politique.

Le forestier, dans son action, sa carrière, sa vie personnelle, est placé entre la société métropolitaine avec laquelle il maintient des liens par sa famille, ses amis, ses congés périodiques en France, mais à laquelle il semble qu'il ne s'intéresse pas beaucoup, et la société « coloniale », européenne au milieu de laquelle il vit et avec laquelle il échange, et les groupes de sociétés « indigènes » avec lesquelles il est en contact de travail, de contrôle, etc. mais que, souvent, comme pendant longtemps nombre de colons et de fonctionnaires des colonies, il connaît mal. Dans une large mesure, on peut estimer que les forestiers ne se mêlent pas de l'évolution de ces diverses sociétés et s'abstiennent de prises de positions politiques.

Cependant, c'est la mode de l'époque, se multiplient entre 1900 et 1939, colloques, conférences et congrès forestiers en France, incluant des aperçus sur les problèmes coloniaux, notamment en 1931 à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de Paris ; l'Association Colonies-Sciences et le Comité national des bois coloniaux qui en émane, diffusent une certaine information, mais en général traitent surtout de problèmes français, alors que les Britanniques organisent réunions et informations forestières au niveau du Commonwealth.

Après 1945, les transports plus faciles permettent des rencontres entre forestiers des diverses colonies africaines comme les conférences forestières interafricaines d'Abidjan (1951) et de Pointe-Noire (1958), tandis que des réunions plus générales, comme les conférences interafricaines des sols de Goma (1948) et de Léopoldville (1954), replacent les problèmes forestiers dans un contexte tropical plus ouvert. Une revue *Bois et forêts des tropiques* offre un organe d'information jusqu'alors manquant. Autant de rapprochements qui montrent bien les convergences entre forestiers, même si l'Indochine reste un peu à part.

Le service forestier de la Cochinchine est créé en 1866, avec à sa tête un lieutenant de spahis, mais ce n'est qu'en 1896 qu'un officier forestier en prend la tête. Ce n'est qu'en 1901, avec la venue de Roger Ducamp, que le service forestier de l'Indochine prend son véritable essor, cassé en 1911-1913 par sa décentralisation. Après un précoce démarrage en 1896, alors que le pays n'est pas encore totalement visité, le service forestier de Madagascar est rapidement démantelé pour près de vingt ans. Si un service forestier est créé en Côte d'Ivoire en 1912, dirigé par des Administrateurs des Colonies, ce n'est qu'en 1924-1925, qu'arrivent en Afrique les premiers officiers forestiers issus de Nancy ; ces pionniers : Alba, Leloup, Foury, Martineau, Lajugie de la Renaudie, Aubréville, G. Cochet, Guislain, Heitz, etc., sont confrontés à une grande variété de vastes problèmes dans une nature mal connue ; rattachés au début au service de l'agriculture, ce sont les créateurs des services africains qui prennent peu à peu leur autonomie. Est-ce la conséquence de cette progressive prise en mains du sort des savanes et forêts tropicales, est-ce dû à un certain désintérêt des Gouverneurs et ministres pour des activités qui portent naturellement sur le long terme, est-ce que les politiques indigènes, les préoccupations économiques, passent avant les problèmes « si divers » de la nature et de la forêt ?, il n'existe pas de document traçant de façon claire la politique forestière coloniale, ce qui n'empêche, au moins entre forestiers, d'entretenir une cohérence des grandes orientations.

Ainsi le plan suivi dans la première partie est le suivant :

- CHAPITRES
- I.1 Les prémices
  - I.2 Paradigmes ou préjugés ?
  - I.3 La forêt, mère des eaux
  - I.4 La forêt, assurance de fertilité ?
  - I.5 Les arbres et les forêts, fourniture de produits,  
source de richesse
  - I.6 Forestiers coloniaux et sociétés
  - I.7 Convergences
  - I.8 La mise en place progressive des services forestiers  
coloniaux
  - I.9 Pouvoirs et influences. Vers une politique forestière  
aux colonies

